

Point COMM UNE!

Point DOSSIER!

**Dans les coulisses
de la Journée des
communes vaudoises**

pp. 11-29



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point UCV!

L'essentiel _____ p. 2

Un rééquilibrage durable _____ p. 3

JCV et UNION 23: Cinq jours
de fête au programme _____ p. 4

Point DOSSIER JCV!

Mais qui organise quoi? _____ p. 12

Histoire et anecdotes _____ p. 16

L'occasion de nombreuses
célébrations _____ p. 18

Côté comité d'organisation _____ p. 20

Côté finances _____ p. 23

Côté infrastructures
et sécurité _____ p. 24

JCV 2023: quelques chiffres
marquants _____ p. 27

La JCV au patrimoine
immatériel vaudois _____ p. 28

Point COMMUNE!

EIAP _____ p. 31

Point RANDO! _____ p. 35

Point ASSOCIATIONS!

SOPV/CDPV! La police
et son financement?
Une histoire de couleurs! _____ p. 42

ASCCGV! Formation sur l'archivage
des documents du Conseil:
une première _____ p. 44

Point VAUD DU CIEL! _____ p. 46

Point AGENDA! _____ p. 48

ÉDITO!

Cet événement qui fait partie de notre identité

A la vue du nombre de participant-es à la Journée des communes vaudoises en 2022, après deux ans d'absence en raison de la pandémie, et du nombre d'inscrit-es à l'édition 2023, nul doute que cet événement fait partie des traditions et de l'identité à la fois de l'UCV mais aussi de toutes les communes vaudoises!



Stéphanie Andrzejczak
Rédactrice en chef
de Point CommUNE!

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la Journée des communes vaudoises (JCV) est inscrite au patrimoine immatériel vaudois. Mais pas que! Pour figurer à cet inventaire, les traditions doivent, entre autres, exister depuis plus de trente ans et être vivantes (*découvrez-en plus à ce sujet en page 28 de ce numéro*).

«Vivante» est un adjectif qui qualifie parfaitement la JCV, de par sa longévité et l'ambiance festive qui y règne chaque année. L'émotion est toujours palpable lorsque les quelque 1500 personnes, toutes réunies sous la cantine pour le repas, chantent l'hymne vaudois et vibrent à l'unisson. Une expérience à vivre au moins une fois... ou plutôt une fois par année!

Mais avant d'arriver à cet apogée de la manifestation, de longs mois de

préparation sont nécessaires. Si votre commune a déjà mis sur pied cet événement d'envergure, vous savez certainement ce que cela représente en termes d'organisation. Pour les autres, nous vous invitons à découvrir le dossier spécial de ce numéro, qui vous emmènera dans les coulisses de cette journée emblématique, qui fêtera bientôt ses huitante ans. Histoire, anecdotes, témoignages, chiffres-clés... A travers ce numéro, plongez pleinement dans cette manifestation qui est la vôtre!

Je clôturerai cet éditto par une citation d'André Maurois, écrivain et académicien français, qui convient parfaitement à la JCV: «Les grands événements n'enlèvent pas leur charme aux petits plaisirs!» Alors, le 10 juin, ne lésinez pas sur les petits plaisirs de la vie: mangez, buvez, riez et partagez!

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux à cette occasion! ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) ■ Anne Devaux (ASCCGV)
Rachel Duronio (AVSM) ■ Eloi Fellay (UCV) ■ Barbara
Kammermann (AVDCH) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC)
■ Pascal Petter (SOPV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO)

Contacteur la rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) - Chargée
de communication et du Point CommUNE! ■
Av. de Lavaux 35 ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35
■ stephanie.andrzejczak@ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Chemin du Chêne 14
■ 1020 Renens ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Av. Edouard-Dapples 54
■ 1006 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■
Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch



L'essentiel

Après avoir consulté les communes en 2022 à ce sujet, l'Association des Communes Suisses (ACS), l'Union des Villes Suisses (UVS) et l'Alliance SwissPass ont développé **un nouveau concept de carte journalière Commune**, lequel entrera en vigueur **dès 2024**.

Cette offre prévoit notamment un seul contingent de cartes par jour pour l'ensemble du pays. De plus, la restriction de la vente aux habitant-es de la commune concernée sera levée et les personnes souhaitant acheter des cartes pourront en consulter la disponibilité sur cartejournaliere-commune.ch avant de se rendre à n'importe quel guichet communal pour en obtenir le nombre voulu.



CARTE JOURNALIÈRE COMMUNE: NOUVELLE OFFRE DÈS 2024

L'UCV et Airbnb ont signé un accord afin de **faciliter l'encaissement des taxes de séjour** provenant des nuitées effectuées dans les communes vaudoises. Depuis le 1^{er} avril dernier, Airbnb encaisse directement la taxe de séjour au moment de la transaction

puis verse ce montant à l'UCV, qui se charge ensuite de le redistribuer aux communes concernées.

L'accord définit un montant fixe pour cette taxe de séjour à hauteur de 3 CHF / nuitée / personne. A ce jour, vingt communes ont décidé d'opter pour cet encaissement facilité et centralisé. L'UCV

ayant à cœur que cette **opportunité** puisse être **offerte à l'ensemble des communes de ce canton**, elle invite les communes intéressées à rejoindre ce partenariat, qui ne se seraient pas encore manifestées, à lui écrire à ucv@ucv.ch.



UN ACCORD ENTRE AIRBNB ET L'UCV À L'AVANTAGE DES COMMUNES VAUDOISES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les communes membres de l'UCV sont invitées à

bloquer leurs agendas pour l'assemblée générale extraordinaire de l'UCV qui aura lieu le **27 juin 2023**, à 18h, à Crissier. Lors de celle-ci, les communes devront se prononcer sur l'accord concernant la **nouvelle péréquation intercommunale** ainsi que sur la **convention de prestations Canton-Communes en termes de cybersécurité**. Les prestations que pourraient fournir les équipes de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) pour les communes, notamment lors de cyberattaques, seront ainsi clarifiées et une répartition de leur financement discutée.



L'année 2022 a été notamment marquée par des **avancées significatives dans les dossiers** MCH2, Loi sur les communes, nouvelle péréquation intercommunale et Airbnb ainsi que par le lancement de deux nouveaux cours au niveau de notre Centre de formation.

Pour de plus amples détails sur les activités de l'année passée de l'UCV ainsi que pour découvrir comptes, budgets et bilan comptables, consultez le rapport disponible sous ucv.ch/ucv/association/presentation.

RAPPORT ANNUEL 2022



Un rééquilibrage durable

Les objectifs de l'UCV ont toujours été un rééquilibrage des charges Canton-Communes plus ambitieux et la construction d'une nouvelle péréquation qui considère l'ensemble des péréquations actuelles et non uniquement la participation à la cohésion sociale (PCS). Le nouvel accord est global, ambitieux et équilibré.



Chantal Weidmann Yenny
Présidente de l'Union
des Communes Vaudoises
Syndic de Savigny

La délégation de l'UCV a ainsi abordé ces dernières négociations avec une ambition précise de ce qu'elle souhaitait comme nouvelle péréquation, elle a agi avec fermeté, persuasion et réalisme pour défendre l'intérêt de l'ensemble des communes vaudoises.

Afin de consolider le tout dans une architecture cohérente et de donner une réponse aux limites du système actuel, la délégation de l'UCV a donc porté et défendu tout au long des pourparlers ces **cinq objectifs principaux**: une diminution de la participation des communes aux augmentations de la PCS, des ressources suffisantes aux communes à faible capacité contributive, un allègement de la pression dynamique globale sur les communes à forte capacité contributive, une révision des mécanismes de définition et de financement des couches thématiques ainsi qu'une meilleure compensation des charges des villes-centres.

Deux points forts

Les deux points forts de cet accord sont un rééquilibrage financier ambitieux

ainsi qu'une solidarité entre les communes maintenue.

L'accord de 2020 s'était conclu sur un montant de CHF 150 millions annuels à l'horizon 2028 en faveur des communes. C'était un premier pas important mais l'UCV a également toujours affirmé que ce montant était insuffisant pour réformer le système dans son ensemble. Le Conseil d'Etat a entendu et compris cette demande et a consenti à un rééquilibrage de CHF 160 millions dès 2025.

De plus, le rééquilibrage s'inscrit dans une dynamique progressive dès l'entrée en vigueur du nouveau système avec la diminution de la part des communes aux augmentations de la PCS. Cela signifie qu'à l'avenir, un peu moins de CHF 1 sur 5 d'augmentation sera pris en charge par les communes. Pour rappel, la proportion du financement de l'augmentation de la PCS était respectivement à charge des communes jusqu'en 2016 de 50% et depuis de 33,3%. Demain, elle sera de 17%. Avec une hypothèse réaliste de croissance de la PCS, le rééquilibrage à l'horizon 2030 est estimé à plus de CHF 220 millions, et cela, sans recourir à une bascule de points d'impôt en faveur du Canton. Il est ainsi possible de maintenir une participation des communes à la cohésion sociale supportable.

Le nouveau système, par son outil central et dynamique qu'est la péréquation horizontale des ressources, assure par ailleurs un haut degré de solidarité entre les communes et ce, sur le long terme. Le relâchement de la pression sur les communes à forte capacité contributive ne se fait en effet pas au détriment des communes au potentiel plus modeste. Dans cet accord, le maintien de la solidarité entre les communes s'illustre dès lors par un taux de solidarité généré par la péréquation des ressources à 80%. Un seuil minimal à 90% de la capacité fiscale moyenne normalisée est aussi institué.

Et ma commune dans tout ça ?

L'accord propose une péréquation qui se veut claire et équilibrée pour tous les types de communes. Légitimement, chacun se demande où il se situe. Lors de la consultation, plusieurs séances explicatives seront organisées vous permettant de mieux appréhender et comprendre les différents mécanismes afin de vous positionner en vue de l'assemblée extraordinaire agendée au 27 juin prochain. Avant cette importante échéance, le comité de l'UCV se réjouit de vous retrouver à la prochaine Journée des communes vaudoises qui promet d'être festive! ■



CLAUDE FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

Journée des communes vaudoises et UNION 23

Cinq jours de fête au programme

En plus de la Journée des communes vaudoises qui réunira le samedi 10 juin 2023 élu-es et employé-es des administrations communales vaudoises, le comité d'organisation de cet événement en profite pour prolonger et faire la fête durant cinq jours, sous l'appellation UNION 23. Rendez-vous à Chapelle-sur-Moudon, commune de Montanaire, du mercredi 7 juin au dimanche 11 juin et, en attendant, découvrez l'histoire de Montanaire et de Boulens.



Christian Wenger
Syndic de Boulens
et membre du comité
d'organisation UNION 23

Un peu d'histoire

Au début du siècle, dix communes situées sur le plateau du Jorat vivaient sereinement grâce, entre autres, aux magnifiques levers du soleil sur les Alpes, à l'est, et aux couchers sur les vertes prairies du Jura, à l'ouest.

Depuis belle lurette, plein d'activités, de festivités, de ragots et de labeurs ont émané des entrailles des villages. Un fait sortant de l'ordinaire: à Chanéaz, une terrible peste fit périr tous les hommes. Ainsi, le syndic actuel de Montanaire, vice-président du comité d'organisation de la JCV, fait partie d'une longue lignée de survivants.

Historiquement, Chapelle-sur-Moudon était rattachée au dodécanat de Vevey, Denezzy formait une métairie possédant une cour de justice et une maison forte, Martherenges était moudonnoise, Neyruz-sur-Moudon lucenoise et Peyres-Possens lausannoise. Dans ce village demeure d'ailleurs une importante briqueterie connue dans toute la Suisse. St-Cierges reste certainement l'un des lieux du Jorat depuis le plus longtemps habité, grâce aux vestiges d'un sanctuaire romain dédié probablement aux sources. Thierrens, qu'on ne présente plus depuis la violation manifeste du droit international, lieu d'un guet-apens organisé contre un envoyé officiel de la «Grande Nation».

Assez d'histoire, le seul guet-apens à retenir sera celui d'UNION 23 sur le site de la fête, bien plus sympathique.

La fusion, 9 ou 10 communes ?

Revenons donc à ce siècle où les collaborations intercommunales sont devenues plus nombreuses, tout comme les dossiers complexes. Dès lors, l'idée d'une collaboration plus intense, plus proche, germa dans les têtes de plusieurs Municipalités, phénomène naturel bien connu dans la région pour les pommes de terre et le blé.

Dès lors, le 18 mars 2010, la première séance intercommunale pour le lancement du projet de fusion fut convoquée. Boulens, comme à son habitude, recluse comme des Brigands (du Jorat) dans son plus ancien grenier du canton, avait déjà déserté les prémices, souhaitant un projet plus grand ou pas de projet du tout. Quoi qu'il en soit, et à juste titre, tant pis pour ces gaillards, l'étude opérationnelle pour une fusion, donc



Vue depuis Thierrens.

Plus de 120 créations d'entreprises vaudoises financées en 2022



www.bcv.ch/impacts



Ça crée des liens



Lieu-dit: Montanaire. Ci-dessous: Boule et Monti avec leurs écussons.



à neuf communes, fut réalisée en 2010, et l'adoption de la convention de fusion par les Municipalités en juin 2011, puis en septembre par les membres des Conseils et, en janvier 2012, par la population. L'incitation financière cantonale était de l'ordre de CHF 1978 000.

Même si le nombre de communes est important, elles ne comptaient que légèrement plus de 2200 habitant-es, mais tout de même une superficie de 3600 hectares, ce qui fait de Montanaire une des plus grandes communes agricoles du canton. Les décisions ont été donc prises avec rapidité, sans engager trop de spécialistes, et parfois en allant à l'essen-

tiel sans trop s'attarder sur des questions juridiques ou contraintes administratives.

Les neuf communes de Chanéaz, Chapelle-sur-Moudon, Correvon, Denezzy, Martherenges, Neyruz-sur-Moudon, Peyres-Possens, St-Cierges et Thierrens (un des deux centres locaux du district) forment ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2013, plus qu'une seule et unique commune portant le nom de Montanaire. Son nom est celui d'un lieu-dit situé entre St-Cierges et Thierrens, qui signifie petite montagne ou colline.

« Il paraît qu'**on ne fusionne pas par amour**, mais plus par **contrainte** ou pour **survivre** administrativement et économiquement. »

Il paraît qu'on ne fusionne pas par amour, mais plus par contrainte (désintérêt de la chose publique) ou pour survivre administrativement et économiquement. C'est peut-être vrai car Boulens aime sa grande voisine Montanaire, pour preuve la collaboration à l'organisation importante de la Journée des communes vaudoises.

UNION 23

Venez donc célébrer cet amour au travers des festivités mises en place dès le mercredi 7 juin jusqu'au dimanche 11 juin 2023!

Un restaurant permanent et une épéclée de bars, de caveaux et de guinguettes seront ouverts dès 17h jusqu'au lendemain, tous les jours! Ceux-ci seront tenus par les dynamiques sociétés locales, sportives, artistiques ou autres,

Plus près, tout simplement.

Des fruits et des légumes
frais de la région.

Migros Vaud, partenaire de la Journée des communes vaudoises, propose près de 800 produits d'exploitations vaudoises. Pour des produits frais et savoureux de votre région, jour après jour.
delaregion.ch

MIGROS
Simplement bien vivre





Le comité d'organisation UNION 23. Assis devant (de gauche à droite): Nathalie Renaud, Joëlle Martin, Olivier Potterat et Barbara Gasteli. Derrière: le président Michel Gasteli, Claude-Alain Cornu (syndic de Montanaire), Christian Wenger (syndic de Boulens) et Thierry Devallonné. Manque sur la photo: Alexandre Berthoud.

véritables poumons et cartes de visite de nos communes. Le comité d'organisation et les Municipalités sont fiers et reconnaissants envers tous ces bénévoles.

D'innombrables activités seront également organisées, tous les goûts, tous les âges et tous les sens seront satisfaits. Pour donner un aperçu du programme varié qui vous attend, voici quelques-unes des animations prévues: un café-théâtre humoristique, un repas bistrannique, des retrouvailles, une rencontre entre des choristes et un brass band nommé «la Performance», des concerts, des chippendales, un forum économique, une flash mob, un parcours du combattant «Ninja challenge», la disco mobile POP CORN, des jeux, animations et activités pour les enfants et

«D'innombrables activités

seront également organisées,

tous les goûts, tous les âges

et tous les sens seront **satisfaits**.»

les adolescent-es avec l'afterschool, un pumtrack et bien plus encore!

Enfin, pour celles et ceux qui trépignt d'impatience, une promenade balisée d'une dizaine de kilomètres, entre Alpes et Jura, leur permet déjà, avant juin, de découvrir notre belle région.

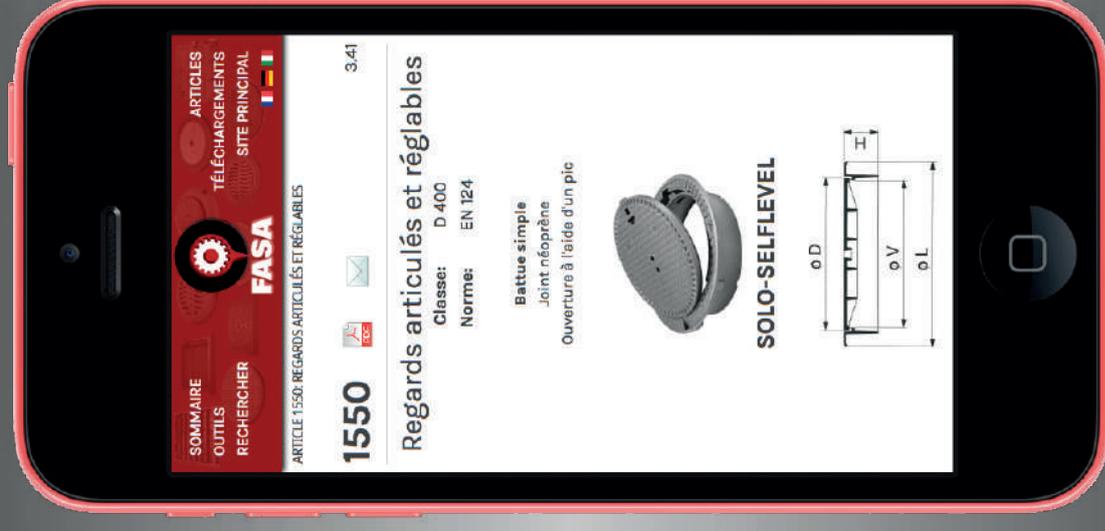
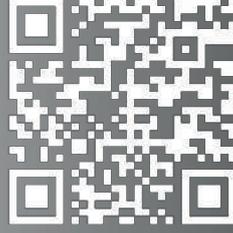
Alors, allez faire un tour sur union23.ch et surtout, venez nous rendre visite du mercredi 7 au dimanche 11 juin 2023! ■

FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE



FASA



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

Cours certifiés **EDUQUA**

FINANCES COMMUNALES

- ✓ Analyse et planification financières
- ✓ Bouclement des comptes
- ✓ Compte de fonctionnement
- ✓ Compte des investissements
- ✓ Compte du bilan
- ✓ Cycle de formation MCH2
- ✓ Gestion des domaines autofinancés
- ✓ Gestion des salaires
- ✓ Péréquations financières
- ✓ Préparation du budget
- ✓ TVA dans les collectivités publiques

COMMUNICATION ET GESTION DU PERSONNEL

- ✓ Communes et médias, mode d'emploi
- ✓ Communes, communiquez !
- ✓ Gestion du personnel dans les communes

GESTION COMMUNALE

- ✓ Contrôle interne
- ✓ Cybersécurité : concepts et enjeux
- ✓ Gouvernance des données et stratégie numérique
- ✓ Les bases du pilotage communal
- ✓ Stratégie et pilotage de l'action communale

AUTRES THÈMES

- ✓ Aménagement du territoire
- ✓ Procédure de poursuite
- ✓ Programme énergétique et climatique dans les communes
- ✓ Réussir un processus participatif



L'UCV, partenaire du CEP, vous fait bénéficier de 15% de rabais sur les formations de ce centre.

Détails et inscriptions
ucv.ch/formations

Renseignements
021 557 81 30
formations@ucv.ch

FORMATIONS POUR ÉLU·ES, CADRES ET EMPLOYÉ·ES DES COMMUNES



Dossier!

Dans les coulisses de la Journée des communes vaudoises

Réunissant quelque 1500 personnes chaque année, la Journée des communes vaudoises demande des mois d'organisation et un investissement sans pareille de la part des organisateurs. Plongée dans cet événement qui fêtera bientôt ses 80 ans!

Mais qui organise quoi pour la JCV? _____	p. 12
Histoire et anecdotes sur la JCV _____	p. 16
La JCV, l'occasion de nombreuses célébrations _____	p. 18
La JCV côté comité d'organisation _____	p. 20
La JCV côté finances _____	p. 23
La JCV côté infrastructures et sécurité _____	p. 24
JCV 2023: quelques chiffres marquants _____	p. 27
La JCV au patrimoine immatériel vaudois _____	p. 28

Ce dossier a été en partie réalisé sur la base des archives du magazine *Point CommUNE!* et des documents en possession de l'UCV. Nous espérons que les informations y figurant sont fidèles à ce qui a été vécu par les participant-es durant ces journées.

Mais qui organise quoi pour la JCV?

Vous avez sûrement déjà participé à une – voire plusieurs – Journée des communes vaudoises (JCV), mais savez-vous qui fait quoi en termes d'organisation? Plongée dans les coulisses de cette manifestation d'envergure.



Stéphanie Andrzejczak
Chargée de communication
et du magazine
Point CommUNE!
à l'UCV

Communément appelée la «journée UCV», la JCV est celle des communes vaudoises, au-delà de celle de notre association, d'autant plus que son organisation repose principalement sur les communes organisatrices! L'événement comporte en effet deux volets: la partie statutaire (l'assemblée générale des délégués de l'UCV) autour de laquelle s'articule une partie festive (la fameuse Journée des communes vaudoises).

Le but de la JCV? Rassembler chaque année élu·es et employé·es des administrations communales vaudoises, pour un moment d'échanges et de convivialité!

Première étape: la candidature!

Toute commune intéressée à organiser la JCV doit faire acte de candidature auprès de l'UCV, en adressant une lettre officielle au secrétariat. Cette candidature est soumise à l'approbation du comité de l'UCV, qui pré-réserve l'année pour



Les élus représentants des cinq Municipalités au sein du comité d'organisation de la JCV 2019 portent les drapeaux de leur commune respective.

permettre au comité de s'organiser, puis validée par un vote à main levée lors de l'assemblée générale (AG) précédant d'une ou deux années la date de la manifestation. Avant le vote, la commune candidate se présente. Certaines communes le font sous forme de discours, d'autres de vidéos ou encore de sketches ou saynètes. Ces présentations laissent souvent place à l'humour, pour le plus grand bonheur de l'assemblée!

Les communes peuvent décider de se regrouper pour organiser cette manifestation. En 2019 par exemple, ce ne sont pas moins de cinq communes (Cossonay, Dizy, La Chaux, Gollion et Senarclens) qui se sont réunies à cet effet.

Des mois d'organisation pour la commune hôte

Vient ensuite le moment de mettre sur pied cette manifestation d'envergure, un vrai défi en termes d'infrastructures et d'organisation!

La Journée des communes vaudoises se déroule toujours ainsi:

- Accueil café-croissant
- Assemblée générale pour les délégués et invité·es de l'UCV
- Visites des spécificités locales et régionales, destinées aux membres des Municipalités et employé·es des communes, qui ne participent pas à l'AG
- Apéritif
- Repas servi à table
- Généralement, fête ouverte à toute la population et au grand public



Les personnes présentes à l'assemblée générale de juin 2019 se souviennent sûrement du film de candidature de Payerne pour organiser la JCV 2020. Cette vidéo faisait un clin d'œil au sobriquet de «Cochon-Rouge» grâce à la mascotte Jean Bon. Impossible de savoir ce qui amusa le plus le public: la parodie de James Bond, Mme Christelle Luisier Brodard, syndique de la cité broyarde, autoritaire dans sa marinière ou bien M. Daniel Ruch, député et figurant dans le rôle de Dr No.

En termes d'infrastructures, la commune hôte doit prévoir un lieu pouvant accueillir 600 personnes pour l'assemblée générale de l'UCV et jusqu'à 2000 personnes pour le repas! Des infrastructures inexistantes dans la plupart des communes de ce canton d'où la nécessité de mettre sur pied des installations éphémères.

Mais outre les lieux, de nombreux autres aspects sont à prévoir: élaboration et gestion d'un budget pour l'événement, recherche de sponsors pour financer la manifestation, organisation du transport (pour la journée de manière générale mais aussi pour les visites du matin), collaboration avec les entités locales pour pouvoir proposer ces visites, gestion de la sécurité de la manifestation, collaboration avec un traiteur pouvant servir 2000 personnes en un repas, recherche de bénévoles, gestion de la communication, commande du traditionnel verre souvenir de la manifestation et éventuellement d'un cadeau, élaboration d'un plan de secours (en cas de phénomènes météorologiques inhabituels notamment), etc.

Ce n'est donc pas pour rien que la commune organisatrice met généralement sur pied un comité d'organisation avec des personnes dédiées à chaque poste (sponsoring, visites, sécurité, infrastructures, etc.) et qu'elle collabore avec des sociétés spécialisées dans l'organisation de ce type d'événement.

Et afin d'optimiser les infrastructures mises en place et d'en faire une vraie fête pour toutes et tous, la commune décide souvent de juxtaposer la JCV à d'autres événements.



Pour en savoir plus sur l'organisation, n'hésitez pas à consulter l'article en pages 11 à 14 du numéro 73 de *Point CommUNE!* relatant tout ce qui avait été mis en place par Payerne pour la JCV 2020, laquelle n'eut malheureusement pas lieu en raison du Covid. >>>

La collaboration avec les sociétés locales et jeunes est toujours importante, comme ici lors de la JCV 2014.

© JM Photographie

Aperçu du village des sponsors lors de la JCV 2018.



AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT
Assainissement lémanique depuis 1963
0800 107 000 | groupe-kunzli.ch



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

Le rôle de l'UCV

L'UCV, et notamment son secrétariat, est chargée de la partie statuaire (assemblée générale), à laquelle participent les délégués de l'UCV issus des communes

membres de l'association ainsi que les invité·es (préfets, députés, conseillers d'Etat, conseillers nationaux vaudois, partenaires au Canton, associations de professionnels communaux, etc.).



Guy Parmelin, conseiller fédéral, et Claudine Wyssa, présidente de l'UCV, lors de la JCV 2017.



Ce sont plusieurs centaines d'enveloppes et de cartons qui sont envoyés chaque année par l'UCV aux participant·es de la JCV. Ils contiennent le matériel de fête et notamment le carnet de fête de la manifestation.

Chaque année, notre association y convie une personnalité pour une intervention. Les personnes ayant pris part à l'assemblée générale ces dernières années ont ainsi pu profiter des interventions de Yohann Thenaisie, doctorant en neurosciences à l'UNIL et comédien (en 2022), Fabiola Gianotti, directrice générale du CERN (en 2019), François Margot, abbé-président de la Confrérie des Vignerons (en 2018), Guy Parmelin, conseiller fédéral (en 2017) ou encore Julien Gattoni, Chief Financial Officer au World Economic Forum (en 2016).

L'UCV gère les inscriptions à l'assemblée générale ainsi qu'au repas et visites du matin (sur la base des informations fournies par la commune hôte, laquelle définit et met en place ces visites).

Les Paysannes vaudoises

Si vous avez participé à la JCV, vous n'aurez sans doute pas manqué les Paysannes vaudoises puisque ce sont elles qui servent l'accueil café-

swiss made
software + hosted
in switzerland

Comment optimiser la gestion de vos séances et gagner du temps ?

AVEC **MEETING** PLACEZ LES POINTS À TRAITER AU CENTRE DE LA SOLUTION !

✓ DÉCOUVREZ LES **6 POINTS FORTS** DE MEETING ET LES TÉMOIGNAGES DE NOS CLIENTS EN VIDÉO

CITIZEN.CH/MEETING

CITIZEN
powered by **T2i**

GROUPE T2i - 058 666 20 20
contact@groupe-t2i.com
www.citizen.ch - www.groupe-t2i.com
SIERRE - RENENS



privilegiées qu'elle permet de créer et de par l'immense opportunité que cela offre de faire découvrir sa commune et sa région. C'est aussi le seul événement qui rassemble élu-es, employé-es des administrations communales vaudoises, collaborateurs-trices du Canton en lien direct avec les communes ainsi que personnalités politiques, chaque année depuis presque 80 ans! ■

Les Paysannes vaudoises lors de la JCV 2017.

croissant et l'apéritif. Le saviez-vous? Elles se chargent également de décorer les tables du repas ainsi que celles du comité de l'UCV durant l'assemblée générale.

En effet, dans le cadre d'un partenariat, elles s'occupent de ces missions durant la JCV tandis que les infrastruc-

tures sont mises à leur disposition deux jours avant pour qu'elles puissent organiser leur Amicale.

Si l'organisation de la JCV n'est pas une mince affaire, les communes sont néanmoins toujours très motivées à la mettre sur pied de par les relations



Les plus de 4000 surfaces publicitaires numériques et analogiques du canton de Vaud sont aussi attrayantes que les communes vaudoises.

Découvrez-les maintenant : www.apgsga.ch/region-vaudoise



Histoire et anecdotes sur la JCV

Découvrez dans cet article quand est née la Journée des communes vaudoises, les lieux où elle s'est déjà déroulée et quelques anecdotes.

78 ans d'existence

Bien que l'UCV organise chaque année une assemblée générale depuis sa création en 1909, la partie festive, à savoir la Journée des communes vaudoises, n'existe que depuis 1945. Elle a ainsi vu le jour 36 ans après la création de l'association. Il faudra attendre 1990 pour que cet événement soit inscrit dans les statuts de l'association. En 1990, on peut ainsi lire à l'article 9: «L'U.C.V. tient chaque année une assemblée générale ordinaire. Elle est toujours suivie d'une réunion informelle ouverte à tous les conseillers municipaux, ainsi qu'aux secrétaires municipaux et boursiers des communes membres.»

De nombreuses communes motivées

Au fil des ans, les communes se sont succédé pour organiser cette journée spéciale; des communes de tous les districts. Certaines l'ont même mis sur pied à plusieurs reprises, souhaitant renouveler cette bonne expérience. Découvrez à travers la carte ci-après les communes ayant mis sur pied une JCV.

Quelques anecdotes

Etant donné les nombreuses années d'existence de la JCV, les anecdotes à son propos sont nombreuses et variées. En voici quelques extraits.

Le repas de la JCV de l'an 2000, mise sur pied par Lutry, se fit sous forme

de croisière, grâce à cinq bateaux de la CGN spécialement dédiés à l'événement!

Lors de la JCV de 2002, organisée par Yverdon-les-Bains, la partie festive eut lieu à Neuchâtel. C'est a priori la seule fois où une partie de la JCV se déroula dans un autre canton!

En 2003, le Canton de Vaud fêtait son bicentenaire. A cette occasion, un arbre fut planté en présence du président de l'UCV, Pierre Grandjean, et de différentes personnalités du Canton et de Moudon, dans la mesure où la commune accueillait la JCV cette année-là. Un parchemin a été enfoui au pied de l'arbre.

Trois ans plus tard, en 2006, Pascal Broulis offrait une hache à Pierre



**ÉLAGAGE • GÉNIE FORESTIER
BOIS-ÉNERGIE • TRANSPORT
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRAVAUX FORESTIERS**

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

**www.danielruch.ch • 021 903 37 27
1084 Carrouge (VD)**



souhaitez-vous avoir plus d'informations?

CONTACTEZ-NOUS AU 027 322 98 15

DONNEZ UN SENS À VOTRE SIGNALISATION



SIGNALISATION **MARQUAGE** **53 RALENTIR** **MOBILIER URBAIN**

SIGNALISATION DYNAMIQUE

WWW.ELLGASS.CH

L. ELLGASS SA - Route de Renens 5 - 1030 Bussigny

Grandjean, président de l'UCV, durant l'assemblée générale pour trancher leurs différends, avant de l'enterrer.

En 2011, les participant·es à la JCV eurent droit à un spectacle de danseuses brésiliennes sous le chapiteau. En plus de la JCV, Champvent organisa, cette année-là, pour son millénaire, une manche de la coupe du monde de trial vélo. Une centaine de pilotes de VTT trial de plus de 15 nations se retrouvèrent ainsi dans la commune cette année-là.

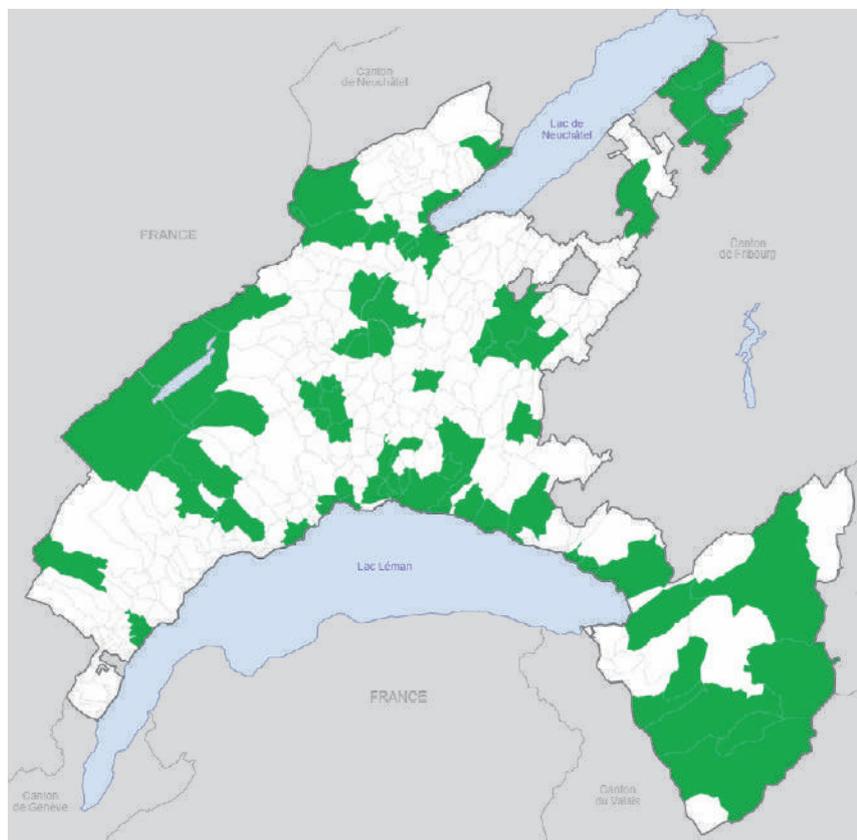
En 2018, Thierry Salzmann, syndic de Bavois, régala l'assemblée en chantant «L'Aziza» de Balavoine, adaptée en référence aux discussions en cours concernant les ZIZA (zones industrielles et d'activités). Cette même année, Christelle Luisier Brodard annonçait que Payerne accueillerait la JCV en 2020. Pour illustrer son message, elle était accompagnée d'une peluche de Porcinet,

clin d'œil au sobriquet des habitants de Payerne, les cochons rouges, peluche qu'elle offrit ensuite à Nuria Gorrite.

Et celles et ceux ayant participé à la JCV 2019 se souviennent certainement des intempéries qui s'abattirent sur Cossonay vers 17h ce jour-là (inondations, grêle, rafales de vent, éclairs, etc.) et qui obligèrent les organisateurs à déplacer les participant·es et le lieu de la fête. ■

Communes organisatrices de la JCV depuis 1945 (en vert sur la carte)

- 2023** Montanaire et Boulens
- 2022** Chavornay
- 2019** Cossonay, Dizy, Gollion, La Chaux et Senarclens
- 2018** Bavois
- 2017** Chamblon et Treycovagnes
- 2016** Lonay
- 2015 et 1950** Avenches
- 2014, 1975 et 1962** Montreux
- 2013** Montricher
- 2012** Bourg-en-Lavaux
- 2011** Baulmes et Champvent
- 2010 et 1977** Echallens
- 2009, 1986 et 1963** Lausanne
- 2008** Epalinges
- 2007 et 1967** Aigle
- 2006** Mézières
- 2005 et 1973** Crissier
- 2004 et 1982** Orbe
- 2003, 1969 et 1956** Moudon
- 2002, 1976 et 1961** Yverdon-les-Bains
- 2001** Les 13 communes du district d'Avenches de l'époque: Avenches, Donatyre, Oleyres, Faoug, Villars-le-Grand, Chabrey, Champmartin, Cudrefin, Constantine, Montmagny, Bellerive, Mur et Vallamand
- 2000** Lutry
- 1999** Puidoux
- 1998** Gryon



- 1997 et 1968** Prilly
- 1996, 1966 et 1945** Nyon
- 1995** Le Chenit, L'Abbaye, Le Lieu
- 1994** Orny et Pompaples
- 1993** Ormont-Dessus
- 1992** Cudrefin
- 1991** Concise
- 1990** Gimel
- 1989** Chavannes-près-Renens
- 1988, 1960 et 1948** Bex
- 1987 et 1959** Vevey
- 1985** Villeneuve
- 1984** Saint-Prex
- 1983** Sainte-Croix
- 1981, 1964 et 1946**
- Payerne
- 1980** Ecublens
- 1979** Aubonne
- 1978** Leysin
- 1974** Morges
- 1972** Prévêremenges
- 1971** L'Abbaye
- 1970** Vallorbe
- 1965** Bière
- 1958** Renens
- 1957** Ollon
- 1955** St-Cergue
- 1954** Pully
- 1953** Château-d'Œx
- 1952** Le Sentier
- 1951** La Tour-de-Peilz
- 1949** Grandson
- 1947** Cossonay

La JCV, l'occasion de nombreuses célébrations

Organiser la Journée des communes vaudoises est parfois une merveilleuse opportunité de célébrer un anniversaire «institutionnel», en plus de faire rayonner sa commune et ses valeurs.

En 1971, L'Abbaye organisait la JCV pour son 400^e anniversaire, en 2011, ce fut le cas de Champvent pour ses 1000 ans tandis qu'Avenches accueillait, en 2015, la JCV pour marquer ses 2000 ans. On se souvient du discours de Daniel Troillet, syndic à l'époque, lors de la candidature d'Avenches pour organiser la JCV 2015: «Avenches, cette vieille dame, fêtera à la Pentecôte 2015 ses 2000 ans et si plus personne n'est jeune après quarante ans, on peut être irrésistible à tout âge!»

D'autres communes profitent de la JCV pour célébrer leur fusion. Bourg-en-Lavaux mit ainsi sur pied la JCV en 2012 suite à la fusion des communes de Cully, Epesses, Grandvaux, Rieux et Villette l'année d'avant (1^{er} juillet 2011). 2023 marquera aussi les 10 ans de Montanaire suite à la fusion des neuf communes de Chanéaz, Chapelle-sur-Moudon, Correvon, Denezy, Martherenges, Neyruz-sur-Moudon, Peyres-Possens, St-Cierges et Thierrens le 1^{er} janvier 2013.

Lausanne, quant à elle, accueillait en 2009 la JCV, ceci afin de célébrer les 100 ans de l'UCV.



Membre de l'Union des Communes Vaudoises, votre commune participera à la célébration de son 100^{ème} anniversaire, le 20 juin 2009

Notre association vit en effet le jour en 1909 sous l'impulsion du syndic de Lausanne, M. André Schnetzler, lequel invita cette année-là 34 syndicats des principales localités vaudoises à l'Hôtel de Ville de Lausanne «pour discuter des moyens que pourraient se donner les différentes villes vaudoises pour établir entre elles de nouveaux liens de solidarité».

Qui seront les prochains organisateurs?

Si l'organisation de la JCV 2024 par «AOC Chablais» est confirmée, celle de 2025 par Champagne devrait l'être lors de l'assemblée générale du 10 juin prochain. Accueillir la JCV en 2025 sera, pour Champagne, l'occasion de célébrer les 400 ans de sa société d'abbaye des Mousquetaires. Et pour 2026? Une des dernières communes fusionnées de notre canton semble intéressée... affaire à suivre.

Et en parlant de célébration... une commune s'est déjà portée candidate pour organiser la JCV 2034 et ainsi fêter dignement son 800^e anniversaire! Il s'agit de St-Prex! ■

Les t-shirts du comité d'organisation de la JCV 2015 avec un clin d'œil historique pour fêter les 2000 ans d'Avenches.



A l'heure de l'apéritif, le bord du lac affichait complet lors de la JCV 2012, qui célébrait la création de Bourg-en-Lavaux.



Saint-Prex s'est portée candidate pour organiser la JCV en... 2034! L'occasion de fêter ses 800 ans. © Colin Jollien / OTV

LE NOUVEAU FORD TOURNEO CUSTOM



**ÉVEILLE L'ENVIE D'AVENTURE ET DE LIBERTÉ.
DISPONIBLE POUR LA PREMIÈRE FOIS AVEC
TRANSMISSION INTÉGRALE.**



Emil Frey Crissier
Centre Automobile Romand

Emil Frey Chavannes
Rte de la Maladière 44, 1022 Chavannes-près-Renens

La JCV côté comité d'organisation

Député, syndic d'Aigle mais également président du comité d'organisation de la Journée des communes vaudoises 2024, Grégory Devaud évoque avec nous cette manifestation, du point de vue du comité d'organisation.



Quelles sont les communes impliquées dans l'organisation de la JCV 2024 ?

A la base, les cinq communes concernées par l'AOC viticole Chablais se sont engagées pour cette organisation, à savoir Villeneuve, Yverne, Aigle, Ollon et Bex. Mais c'est bien les quinze communes du district qui seront à l'honneur le 8 juin 2024 et qui se présenteront au reste du canton, notamment au travers du fil promotionnel mais aussi par les

stands prévus pour le village de fête et dans la vieille ville d'Aigle après le banquet pour la suite de l'après-midi et la soirée...

Qu'est-ce qui vous a motivé à organiser toutes ensemble la JCV 2024 ?

Un pour tous, tous pour un! Ensemble on est clairement plus forts et le Chablais en fait sa devise quasiment quotidienne. Située à l'est du canton, notre région a de nombreux atouts. Le développement économique important, la qualité de ses vignobles, son tissu de mobilité dense, sa qualité de vie de ville ou de village et les destinations touristiques ne sont que quelques aspects mais qui sont

clairement complémentaires. Organiser la JCV 2024 ensemble pour une promotion de notre région ne pouvait être qu'une évidence.

Quels sont les différents postes qui composent le comité d'organisation ?

Hormis les postes d'administration indispensables tels que le secrétariat, la comptabilité, la présidence et la direction de projet, l'équipe est largement complétée par des représentants des communes initiantes, des soutiens importants du point de vue logistiques (infrastructures, catering, conciergerie, sécurité et transports) et bien évidemment des compétences sur le plan événementiel et animations.

Pour vos espaces verts, mandatez une des 100 entreprises membres de



Jardin Suisse Vaud

Elles vous garantissent

- ✓ le respect de la CCT en vigueur pour leurs employés (salaires, conditions sociales),
- ✓ un engagement en faveur de la formation professionnelle,
- ✓ un savoir-faire reconnu,
- ✓ l'apport créatif des paysagistes professionnels,
- ✓ des techniques favorables au développement durable.

jardinsuisse-vaud.ch



Le comité d'organisation de l'édition 2024. Devant de gauche à droite: Fanny Mariaux Aymon, Maxime Isoz, Emmanuel Capancioni, Patrick Turrian, Sylvie Cretton, Isabelle Jaquemet, Laurent Risse et Cyril Zoller. Derrière de gauche à droite: Damien Hediger, Julien Plouchard, Jean-Marc Udriot, Jean-François Steinmann et Grégory Devaud. Manquant sur la photo : Corinne Ingold, Maude Allora, Gabriel Voutaz et Anne Décaillet. © Dimitri Brooks

Quelles sont les principales missions du comité d'organisation ?

Le cahier des charges fourni par l'UCV est très clair et il suffit (presque...) d'en suivre le déroulé pour organiser les séances. A part cela, il s'agit d'une part de constituer les équipes qui vont travailler durant 18 mois, de déterminer le lieu de fête et les infrastructures nécessaires à l'assemblée, au repas et à la fête, de mettre sur pied les nombreuses visites destinées aux invité-es, de coordonner les éléments d'accessibilité et de transports et surtout de finaliser le menu destiné à nos hôtes.

Comment avez-vous choisi les personnes qui composent le comité d'organisation ?

La région a modestement une longue tradition d'organisation et il se retrouve

souvent les mêmes personnes autour de la table pour mettre sur pied un événement fédérateur. Une fois le tour des communes fait, et leurs représentants désignés, avec une mise à disposition de personnel communal notamment pour les tâches logistiques, il s'est avéré finalement relativement simple de solliciter des personnes expérimentées dans la mise sur pied d'événements et d'animations.

A une année des festivités, quelles sont les prochaines grandes étapes de l'organisation de cette JCV ?

Il s'agira tout d'abord de représenter dignement notre organisation à la JCV 2023 où sera diffusé notre film de présentation et où les membres du comité, pour certains n'ayant jamais participé à une Journée des communes vaudoises, devront s'imprégner d'une journée telle

que celle-ci sous tous ses aspects et permettant une reconnaissance à l'échelle des principaux enjeux à maîtriser pour l'année suivante. Puis, et une fois l'été passé, la prochaine étape se concentrera sur la recherche de partenaires économiques, indispensables financièrement au bon déroulement d'une telle organisation. S'en suivra bien sûr de nombreuses séances, agendées pour l'heure mensuellement, pour les autres éléments de la manifestation.

Finalement, avec «AOC Chablais», doit-on s'attendre à une édition placée sous le signe du terroir ?

Evidemment! Le pays de Vaud est un pays de terroir où l'on aime partager des bonnes choses. Il y a du bon, partout! Nous essaierons donc de vous faire découvrir au mieux ce coin de pays notamment, et c'est en primeur, par un vin spécialement concocté pour l'occasion, un chasselas bien sûr, provenant des vignes communales de chacune de nos communes... ALEA JACTA EST. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

Accès & Elévaticque SA

1023 Crissier
Tél. 021 711 77 77
www.elevaticque.ch

VENTE LOCATION

EHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES



PRESTATIONS AUX COMMUNES

ASSISTANCE

MARCHÉS PUBLICS

Conseils et prestations dédiés aux communes :

- **lors des phases préliminaires**
- **durant la phase d'appels d'offres**



Prenez contact pour définir
le périmètre de vos besoins!

www.fve.ch/communes

entrepreneurs!
fédération vaudoise

La JCV côté finances

Conseiller municipal à Chavornay et en charge des finances au sein du comité d'organisation de la Journée des communes vaudoises 2022, Olivier Thibaud nous éclaire sur ce qu'implique la mise en place d'un tel événement côté finances.

Comment fait-on le budget d'un événement d'une ampleur telle que la JCV?

Pour élaborer le budget de la JCV 2022, nous avons pu compter sur l'aide de Bavois, qui avait organisé la JCV en 2018 et qui nous a mis à disposition son budget pour la manifestation. La société Artefact, qui nous appuyait pour l'organisation, nous a aussi aidés sur ce point.

«Le **budget** est **mobile** et n'a donc jamais cessé d'**évoluer** au fur et à mesure des mois. Il s'agit d'un instrument de **pilotage**, plus qu'une contrainte.»

A quelle étape de l'organisation de la JCV le budget a-t-il été définitivement arrêté?

Le budget a été établi en juillet 2021, lorsque j'ai intégré la Municipalité de Chavornay (suite au changement de législature) et par la même occasion, le comité d'organisation de la JCV. Le budget est mobile et n'a donc jamais cessé d'évoluer au fur et à mesure des mois. Il s'agit d'un instrument de pilotage, plus qu'une contrainte.

Quels sont les différents postes auxquels il est impératif de penser lors de l'établissement du budget?

Le coût des infrastructures! C'est souvent celui qui nécessite le budget le plus important. Nous avons de notre côté partagé le site de fête avec la jeunesse, qui organisait le giron du Nord cet été-là, ce qui permettait de réduire les coûts et de travailler en collaboration avec elle. Les autres postes importants sont le repas, les transports ou encore les carnets de fête. Il convient aussi de se fixer des objectifs en termes de sponsoring.

Quels sont les postes qui vous permettent d'obtenir des revenus pour organiser la JCV?

Les deux postes principaux pour obtenir des revenus sont les carnets de fête ainsi que les sponsors. La vente de boissons le permet également, mais de manière plus anecdotique.

Le bilan financier de la JCV a-t-il été celui prévu?

Il a été meilleur que prévu car nous avons fait preuve de prudence. Toutes les prestations communales ont pu être honorées par exemple et rien n'a dû être reporté sur le budget de la commune. A



Le coût du repas, auquel participent environ 1500 personnes chaque année, est une des parts importantes à prévoir au budget.

aucun moment nous n'avons dû repenser l'organisation pour des questions de budget et nous avons pu tout mettre en place comme imaginé. Outre le bilan financier, c'est le bilan général de l'événement qui a été très positif et nous en sommes ravis! ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

Maîtrise et performance

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises



Membre de la Chambre fiduciaire



La fête a dû être déplacée lors de la JCV 2019 en raison des fortes intempéries.

La JCV côté infrastructures et sécurité

Responsable sécurité / transport lors de la Journée des communes vaudoises 2019 (organisée par les communes de Cossonay, Dizy, La Chaux, Gollion et Senarclens, sur le site de Cossonay), Véronique Brocard évoque avec nous cet événement en termes d'infrastructures et de sécurité.



Police, protection civile et pompiers lors de la JCV 2017 organisée par les communes de Chamblon et Treykovagnes. © Carole Alkabes

La JCV, c'est environ 1500 personnes à accueillir en une journée sur un même site, notamment pour un repas tous ensemble. Comment avez-vous relevé ce défi? Et pourquoi avoir choisi le site de Pré aux Moines?

Le défi a été relevé avec l'aide d'une société d'événementiel qui nous a accompagnés tout au long de la préparation et de la manifestation. La volonté du comité était que le site soit accessible à la population et le plus possible intégré dans la commune elle-même. Le lieu a été choisi car la Coss'Arena ainsi que le théâtre de Pré aux Moines, pour l'assemblée générale, étaient directement sur site. Il y avait donc de grandes infrastructures déjà existantes.

Quelle collaboration y a-t-il eu avec les sociétés locales pour mettre en place ces infrastructures et les optimiser?

Le point commun entre toutes nos communes était les sociétés de jeunesse. Nous sommes donc partis de suite sur l'idée de les intégrer à la manifestation et qu'elles puissent également organiser des animations, ce qu'elles ont fait durant la Fête aux Villages (fête des cinq communes organisatrices prévues pour toute la population).

Comment vous êtes-vous organisés pour les déplacements de toutes ces personnes?

Avec l'aide du transporteur régional qui s'occupait également des courses pour les visites du matin. Un parking a été prévu au Centre du TCS et le long de la route de Dizy. Des navettes étaient également disponibles.

Ce jour-là, vers 17h, Cossonay a été la commune la plus impactée par les intempéries (inondations, grêle, rafales de vent, éclairs) qui se sont abattues sur la région, nécessitant l'évacuation du site de fête. Comment se prépare-t-on à ce genre d'éventualité?

Avec une organisation stricte entre différents intervenants soit la police, la protection civile et les pompiers. La Coss'arena a également joué son rôle

de site refuge. Les jeunes ont brillamment déplacé la fête dans ce bâtiment, incitant les gens à s'y rendre. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

Avoir des infrastructures existantes pouvant accueillir plusieurs milliers de personnes est un avantage lorsqu'on organise la JCV. L'accueil et le déjeuner de la JCV 2015 à Avenches ont ainsi eu lieu à l'institut équestre national.



Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. VéloMOTEURS Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

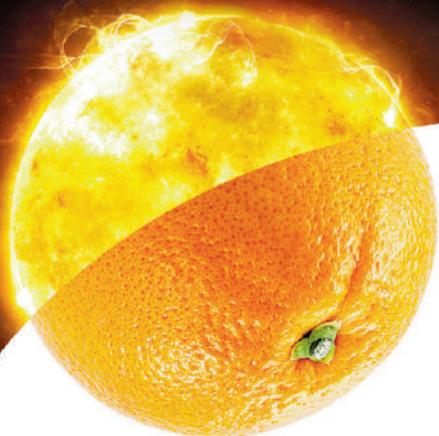
tebifiles-GOV

powered by **M-Files**

Solution GED/
ECM à destination
des communes



gdi-sales@tebicom.ch
www.tebifiles.com/communes



le plein d'énergie



ruey-termoplan

mazout | essence | diesel **0800 844 244**

ruey-termoplan.ch

Label
100%
pro

**Gage
de qualité
des pros du
nettoyage**

www.labelpro.ch



JCV 2023: quelques chiffres marquants!

Pour se rendre compte de l'ampleur d'une JCV, les organisateurs de l'édition 2023 ont le plaisir de partager avec nous quelques chiffres-clés de cette édition!



9 membres

pour le comité d'organisation 2023

59 personnes

parmi les différentes commissions créées

33 séances

de comité nécessaires
(la première le 5 février 2020),
à raison d'une fois / mois
puis deux fois / mois dès 2023



UNION 23, la fête de 5 jours dans laquelle s'intègre la JCV, c'est:

750 bénévoles

(y compris les sociétés locales)

- 200 pour le samedi
- 550 pour les 4 autres jours



45 animations

382 artistes

- soit:
- 102 danseurs
 - 197 chanteurs
 - 65 musiciens
 - 13 acteurs
 - 5 animateurs



25 visites

organisées pour la matinée du 10 juin

7000 m²

pour la place de fête



4300 m²

pour la zone sponsors

45 000 m²

pour le parking



8 bars

tenus par les sociétés locales

1 restaurant

proposé par un traiteur



1 publication tous les 3 jours

sur les réseaux sociaux



La JCV au patrimoine immatériel vaudois

Depuis dix ans, la Journée des communes vaudoises (JCV) est inscrite au patrimoine immatériel vaudois. Ariane Devanthery, responsable patrimoine mobilier et immatériel à l'Etat de Vaud, nous en apprend plus sur cet inventaire cantonal.

Quelles traditions peuvent être inscrites au patrimoine immatériel vaudois?

Le patrimoine immatériel recense à la fois des fêtes et coutumes mais également des savoir-faire métier ou des traditions orales. Au patrimoine immatériel vaudois, on retrouve, par exemple, le patois vaudois, le guet de la cathédrale de Lausanne, la Fête des vigneron, le papet vaudois ou encore les découpages du Pays-d'Enhaut.

Pour faire partie de cet inventaire, les traditions doivent exister depuis au moins trente ans et être toujours vi-

vantes et pratiquées (une coutume pratiquée il y a dix ans en arrière et tombée dans l'oubli ne pourra pas y figurer). Elles doivent aussi avoir un lien direct avec le canton de Vaud.

La septantaine de traditions, coutumes, fêtes et savoir-faire inscrits au patrimoine immatériel vaudois sont classées en cinq grandes catégories (traditions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, nature et univers ainsi qu'artisanat traditionnel); il s'agit des catégories définies par l'UNESCO. Celle des «pratiques sociales» regroupe le plus grand nombre de traditions.

Depuis quand cette notion de patrimoine immatériel vaudois existe-t-elle? Et depuis quand la JCV y est-elle répertoriée?

Depuis de longues années, l'UNESCO encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde. La liste du patrimoine mondial de l'UNESCO a toujours contenu des sites naturels ou culturels, soit un patrimoine matériel. Dans les années 1970, l'Asie et un certain nombre de pays du Sud, dont le patrimoine culturel se caractérise plus par des fêtes que des sites, demandèrent à

CAMANDONA

www.camandona.ch



GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

CAMANDONA SA Rue de Cossonay 30 | Case postale 171 | CH-1023 Crissier
info@camandona.ch Tél. +41 (0)21 632 89 00

Succursales, centres de production :

Lausanne - Renens - Gland Tél. +41 (0)21 632 89 00
Dailens Tél. +41 (0)21 861 84 00
St-Triphon - Morgins Tél. +41 (0)24 499 05 00
Moudon Tél. +41 (0)21 905 93 50



La Fête de la Tulipe, qui a lieu à Morges depuis 1971, est une des fêtes inscrites au patrimoine immatériel vaudois. Chaque année, il est possible d'admirer au parc de l'indépendance plus de 100 000 tulipes.



Scannez ce QR code et découvrez la septantaine de traditions, coutumes, fêtes et savoir-faire inscrits au patrimoine immatériel vaudois!

l'UNESCO de repenser la notion de patrimoine culturel.

Ainsi, en 2003, l'UNESCO crée une convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cinq ans plus tard, en 2008, la Suisse s'engage à établir une liste de ses traditions vivantes. L'Office fédéral de la culture demande ainsi aux cantons de réaliser cet inventaire, ce qui sera fait entre 2010 et 2012. Depuis 2012, il est ainsi possible de consulter, en ligne, les traditions, coutumes, fêtes et savoir-faire inscrits au patrimoine immatériel vaudois. La Journée des communes vaudoises y est, depuis la création de l'inventaire cantonal.

Comment fait-on pour être dans cet inventaire du patrimoine immatériel vaudois?

Il existe deux manières d'être répertorié au patrimoine immatériel vaudois: soit le

service des affaires culturelles (SERAC) de l'Etat de Vaud vous contacte, soit c'est vous qui le faites, si vous êtes une personne porteuse ou détentrice d'une tradition.

Outre les critères mentionnés ci-dessus pour faire partie de l'inventaire, il faut se poser la question suivante: si une tradition, fête ou coutume n'a pas lieu une année (comme lors du Covid par exemple), manque-t-elle ou non aux habitant-es du canton? Cela permet de savoir si cette tradition est importante pour eux-elles et fait partie de leur identité.

Quelle est la fréquence de «mise à jour / contrôle» de cet inventaire?

La fréquence est définie par l'UNESCO et est prévue tous les six ans. Ce travail étant très conséquent, ce sont surtout les changements importants qui sont

répertoriés. Néanmoins, les modifications à effectuer peuvent être notifiées en tout temps au SERAC, sans attendre la prochaine « mise à jour ». ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.



Travaux forestiers
Commerce de bois
Travaux en propriété

Génie forestier
Scierie mobile
Vente de produit fini de sciage

Rue du Collège 5 - 1325 Vaulion - Tél. +41 21 843 31 31 - www.bmef.ch

A thick black arrow points from the left towards the title.

LES AVANTAGES DE PERMIZ

- Structure uniformisée des procédures de demandes d'autorisations de construire.
- Utilisation en ligne et mobile, optimisée pour une utilité tout terrain.
- Aperçu et export de l'état d'avancement des dossiers.
- Service rapide et Hotline personnalisée.
- Techniciens également qualifiés dans le domaine de la Police des constructions.
- Conformité aux recommandations n°7 & 8 du guide des bonnes pratiques de la Cour des Comptes de septembre 2021 sur l'octroi des permis de construire et des permis d'habiter en zone à bâtir.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

PermiZ permet aux administrations communales de gérer et de suivre l'ensemble des demandes d'autorisations en matière de police des constructions de manière continue et permanente.

FIABILITÉ

Basé et conçu comme un service web, PermiZ offre une accessibilité à vos dossiers en tout temps avec un niveau de sécurité élevé.

PermiZ donne un accès spécifique aux différents intervenants selon l'état d'avancement des procédures. Cela leur permet de compléter les dossiers selon leurs mandats.

Il permet de consulter ou de compléter chaque dossier depuis votre bureau ou directement depuis le chantier. Ces informations sont mises à jour en temps réel.

 **swiss made software**

LIA Innovations sàrl
Route de Morat 3
1595 Faoug (VD)
info@lia-innovations.ch
T: + 41 (0)26 565 565 8

WWW.PERMIZ.CH

Accueil parascolaire primaire : première évaluation du cadre

L'Établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) et l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) ont procédé à l'évaluation de la mise en œuvre du cadre de référence pour l'accueil parascolaire primaire (1P-8P). Explications.



Guillaume Fürst
Juriste à l'UCV

Contexte

Suite à la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) de 2018, l'EIAP a été chargé de fixer le nouveau cadre de référence pour l'accueil parascolaire primaire (1P-8P), établissant ainsi les standards minimaux que les structures d'accueil doivent respecter pour obtenir et renouveler leur autorisation d'exploiter (nombre de professionnel·les par groupe, aménagement des locaux, collaboration avec les directions scolaires, exigences pédagogiques, etc.).

En parallèle, l'EIAP a délégué, par un mandat de prestations, l'autorisation et la surveillance des structures d'accueil à l'Etat de Vaud, par l'OAJE.

Dans le cadre de la révision de la LAJE, l'EIAP et l'OAJE étaient tenus de procéder à une première évaluation de la mise en œuvre du cadre de référence dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur de celui-ci. Les délais ont d'ailleurs été prolongés à cause de la crise sanitaire. Ainsi, un mandat d'évaluation

a été confié à l'Unité de Conseil et d'Appui en management & organisation (UCA), qui a procédé à une enquête auprès des acteurs concernés et qui a rendu la version finale de son rapport au mois d'avril 2023.

Objectifs de l'évaluation

Le but du mandat n'était pas d'évaluer la LAJE ou le cadre de référence en lui-même mais de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre de celui-ci. L'EIAP et l'OAJE ont donc fixé en particulier les objectifs suivants :

- Faire le bilan des deux premières années de mise en œuvre du dispositif actuel.
- Identifier les besoins d'amélioration au niveau de l'organisation entre les différents acteurs.
- Apprécier le fonctionnement de la collaboration entre l'EIAP et l'OAJE.
- Renseigner sur les différents types de pratiques déployées par les structures d'accueil pour appliquer le cadre de référence.
- Informer sur l'organisation des acteurs ou les solutions alternatives développées par les communes, les partenaires et les prestataires.

Afin de parvenir à ces objectifs, des questions évaluatives ont été définies par les mandants.

Rapport d'évaluation et recommandations

Principalement, l'évaluation a montré que la mise en œuvre du cadre de référence fonctionnait et que le dispositif remplissait ses objectifs, tout en notant la nécessité de poursuivre son développement de manière progressive en consultant les différents acteurs. Il ressort également que la collaboration entre l'EIAP et l'OAJE est positive et que leur organisation s'est mise en place de manière pragmatique au fur et à mesure.

Afin de consolider l'EIAP dans ses missions et l'OAJE dans son rôle de mandataire, l'évaluateur (UCA) a ensuite proposé certaines recommandations, à savoir notamment de :

- clarifier et renforcer le positionnement de l'EIAP, en précisant les compétences réciproques entre l'OAJE et l'EIAP, en regroupant dans une base de données le fonctionnement de l'EIAP ainsi que les décisions prises par son Conseil et en créant de la transparence sur les décisions prises par l'EIAP et l'OAJE auprès des parties prenantes de l'accueil parascolaire primaire;
- adapter les pratiques de suivi et de reporting de l'OAJE pour intégrer administrativement certains éléments manquants tels que la distinction entre les places en préscolaire et en parascolaire dans les structures mixtes;
- définir les processus et les modalités d'évaluation du cadre de référence, en particulier en intégrant les parties prenantes à la définition de ces processus et en mettant en place un organe de consultation regroupant des représentants de ces dernières.



Prise de position de l'EIAP

L'EIAP a émis une prise de position sur le rapport d'évaluation, qui fait partie intégrante de ce dernier. De manière générale, l'EIAP constate que l'évaluation réalisée déborde sur de nombreux points des objectifs fixés par le mandat et, en particulier, de la stricte analyse de la mise en œuvre du cadre de référence durant ces deux dernières années. Même si elles sont non contraignantes et proposées dans un but d'amélioration, les recommandations et pistes de réflexion proposées par l'évaluateur dépassent souvent l'objet convenu du mandat.

L'EIAP remarque tout de même que les retours des différents acteurs consultés, à savoir notamment les communes, les réseaux, les exploitants de structures d'accueil et les établissements scolaires, sont globalement positifs sur de nombreux points:

- Développement positif de l'accueil parascolaire depuis 2018, même si le dispositif peut être ressenti comme complexe.
- Croissance de l'offre de places régulière depuis 2017.
- Le cadre de référence donne satisfaction. Ses exigences apparaissent comme étant adaptées, sous réserve de quelques ajustements, et souples.
- La collaboration entre les différents acteurs de l'accueil parascolaire est perçue très positivement.
- L'objectif de la journée continue est considéré comme étant en bonne voie.

L'EIAP souligne ensuite que la collaboration avec l'OAJE est tout à fait satisfaisante, tant du point de vue de l'EIAP que de l'OAJE. Le fonctionnement des deux entités est clair et établi dans le mandat de prestations. L'orientation de l'activité de l'OAJE, notamment en

matière de surveillance et de transmission des informations, est cadrée par ce dernier. L'EIAP rappelle aussi que son règlement d'organisation ainsi que toutes les décisions prises par son Conseil sont publiés sur le site internet eiap.ch.

Concernant la procédure d'évaluation périodique du cadre de référence, l'EIAP indique que les principaux éléments (calendrier, buts, prise en charge des coûts) sont fixés par le mandat de prestations. L'EIAP et l'OAJE se chargent de l'organisation, selon ce qui est imposé par la LAJE. De plus, l'EIAP n'est pas favorable à la mise en place d'un organe supplémentaire de consultation regroupant tous les acteurs de l'accueil parascolaire primaire. En effet, les organismes concernés sont déjà connus et sont systématiquement consultés dans le cadre d'une révision.

Labellisé fren
100% pro



 ANS 50
 depuis 1968



eco²net SA
 Nettoyage & Facility Services

Devis sans engagement
pour vos travaux


 ecoMobile


 ecoIntegral


 ecoIntensif


 ecoEntretien


 ecoFacility


 ecoExclusif


 ecoExpertise

024 425 30 00

www.eco2net.ch
 Yverdon - Lausanne - Vevey






Partez GAGNANT avec GCM




 Proche
de vos chantiers


 Plus de
400 recettes
de béton


 7m³ chargé
en 5 min



GCM SA
GRANIERE DE LA CLAYE-AUX-MONNES

PENSEZ ÉCO ET DURABLE
 ECOBETON® - ECOGRAVE® - ECOSTAB®

DÉCOUVREZ EN PLUS SUR
www.gcm.ch

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

Démissions du Conseil de l'EIAP

L'EIAP a pris acte des démissions d'Andreas Sutter, vice-président, qui a été nommé en qualité de président de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), ainsi que de Dominique Bory qui, après cinquante ans d'engagement dans le milieu de la petite enfance, a remis son mandat de conseillère municipale de La Rippe. Leurs remplaçant-es pour les districts de Nyon et Morges seront désigné-es après un processus mis en place par l'Association de Communes Vaudoises (AdCV). L'EIAP tient à remercier chaleureusement M. Sutter et Mme Bory pour leur travail et leur souhaite une très bonne continuation.

Documents à disposition

Une synthèse du rapport d'évaluation de l'UCA ainsi que la prise de position de l'EIAP sont disponibles à l'adresse: eiap.ch/documents.

Le rapport d'évaluation complet est disponible sur demande (info@eiap.ch). ■

S'agissant du reporting de l'OAJE et du suivi des autorisations et dérogations, l'OAJE travaille déjà sur l'amélioration de ses outils informatiques et de ses processus internes, qui permettront d'avoir une base de données affinée, notamment sur les points mentionnés par l'évaluateur.

L'EIAP rappelle enfin que son rôle est de fixer le cadre de référence et que celui-ci découle de la LAJE (art. 6b, al. 1).

La compétence d'autorisation et de surveillance est déléguée à l'OAJE, qui exerce à l'entière satisfaction de l'EIAP. Une modification de ce fonctionnement n'est donc pas utile actuellement, même si des évolutions contextuelles ou des améliorations peuvent être en tout temps envisagées.

Dexterm^{SA}
Votre partenaire contre les nuisibles

Contactez-Nous
info@dexterm.ch
021/.801.807.20
www.dexterm.ch

Nous sommes une entreprise active depuis 30 ans dans le domaine de la lutte contre les nuisibles. Avec des valeurs tournées vers l'environnement, nous mettons tout en oeuvre pour vous proposer les meilleures solutions à vos problèmes de nuisibles.

Les insectes

- Guêpes
- Fourmis
- Blattes
- Punaises de lit
- Chenilles processionnaires
- Pyrales du buis
- Insectes de produits stockés
- Araignées

Les rongeurs

- Rats
- Souris
- Fouines
- Taupes

Les oiseaux

- Pigeons
- Moineaux

Retrouvez l'entier de nos services sur notre site www.dexterm.ch

Le logo « Respect de l'environnement » signifie que le traitement proposé est, en priorité, naturel ou sans dispersion de produit chimique dans l'environnement.

Le logo « Soutient » de Dexterm, signifie qu'une partie de votre paiement sera reversée à une association d'aide aux animaux. Pour plus d'informations nous vous invitons à découvrir nos engagements sur notre site <https://www.dexterm.ch/>



Section
vaudoise



Au service de toutes les mobilités

Le TCS Vaud offre des prestations à toutes celles et ceux qui bougent et se bougent. Quels que soient la saison et vos besoins, nous sommes là! Au plus près de vos idées, pour un partenariat à la carte.

C'est le printemps! L'heure est au renouveau et aux idées qui bourgeonnent. Ainsi, pour accompagner ce grand mouvement, le Centre du TCS ajoute des rameaux à sa couronne. A la location d'infrastructures pour des séminaires, des événements commerciaux ou des rassemblements festifs, s'ajoute désormais l'offre du tout nouveau bâtiment du site, rénové et agrandi. Bijou de modernité, venez le visiter et rêver à tout ce que vous pouvez y organiser!

De l'espace pour créer des liens

Chez nous, à Cossonay, la plus grande des 13 salles peut accueillir 60 personnes. Il y a aussi deux auditoriums, dont un, modulable, de 130 places avec bar et vestiaire, qui prennent le relais, lors des grandes assemblées. Grâce à ces espaces, et à deux salles multifonctionnelles de 100 et 250 m², à vous conférences, séances plénières ou ateliers participatifs!

On ne saurait oublier les gourmands! Ils se feront une joie de tester les délices du restaurant «Le Rond-Point», 99 places, à l'intérieur ou sur sa généreuse terrasse. Le chef et son équipe répondent à tous les désirs avec plaisir, pour des banquets, catering ou simplement sustenter les participants aux différents cours. Et parce que chez nous, tout est pensé pour être simple et efficace, nous sommes proches de la sortie de l'autoroute A1, bien desservis par les transports publics et notre vaste parking est gratuit. Qui dit mieux?

Cours spéciaux sur engins particuliers!

Mieux! Dans cet écrin, la vue sur les Alpes et le Jura fait son petit effet! Elle fait cadeau de son panorama d'exception à celles et ceux qui viennent faire contrôler leur flotte, du scooter aux véhicules de 5 tonnes, au Centre technique. A l'approche des beaux

jours, à l'heure où jardiniers et employés communaux suent pour faire place nette aux jeunes pousses et parterres fleuris, le Centre de Cossonay se réjouit de pouvoir proposer toute une palette de cours spéciaux destinés à ceux qui manœuvrent des véhicules utilitaires, du plus petit au plus imposant. Voiturettes, van, camions, avec ou sans remorques: rafraîchir sa mémoire, à l'heure des premiers rayons de soleil, permet d'éviter bien des coups de chaud! En toute sécurité, selon les normes et tendances d'aujourd'hui: voici les maîtres mots du TCS.

Et comme les besoins des uns ne sont pas forcément ceux de leurs voisins, peu importe la monture, chaque cours est personnalisable. Il se dispense en groupe ou en version individuelle, en français voire en anglais, et permet à chacun de gagner en confiance et de maîtriser la théorie sans négliger l'entraînement pratique, sur la route, une piste ou un espace tout-terrain.

La journée des communes vaudoises

Si ces informations vous interpellent, profitez de réserver un moment au 021 863 13 33 ou par e-mail sectionvd@tcs.ch d'ici au 5 juin, pour faire connaissance et manifester votre intérêt auprès de notre ambassadeur. Il sera présent le samedi 10 juin, à la journée des communes, à Chapelle-sur-Moudon. Imaginons ensemble comment nous pouvons vous soutenir dans vos projets! Plus d'infos: tcs-vd.ch/location - 021 863 22 22



tcssectionvaudoise

Des randonnées en géocaching

L'association Vaud Rando vous propose, dans ce numéro, de découvrir le géocaching ainsi que six randonnées à réaliser de cette façon!

Le géocaching



Activité se mariant parfaitement avec la randonnée pédestre, le géocaching est un loisir venu des Etats-Unis il y a un peu plus de vingt ans. Il draine à ce jour 70 millions d'adeptes à travers la planète. Vaud Rando

propose depuis presque quatre ans six parcours dédiés à cette activité, parmi les 3700 km de sentiers balisés par l'association. Voici quelques éclaircissements sur cette activité mystérieuse.

Né de la libéralisation de la précision du signal GPS, jusqu'alors réservé aux militaires, le géocaching a vu le jour en mai 2000. Le nom de cette activité, imaginée aux Etats-Unis, a été francisé, «caching» donnant «cache». Ce terme symbolise le Graal, la chose à découvrir absolument. Le géocaching consiste ainsi à retrouver des «caches» lors d'une balade.

Les caches se détectent en utilisant un smartphone, ou un autre GPS, qui va mener le géocacheur le plus à proximité possible des coordonnées exactes recherchées. Bien sûr, la précision n'est pas absolue: l'environnement (arbres, falaises, relief du terrain, constructions, etc.) mais également la couverture nuageuse, etc., vont «perturber» la recherche. C'est l'expérience, le sens de la déduction, et même le «pifomètre» qui vont permettre au géocacheur de mettre, enfin, la main sur l'objet de sa convoitise! C'est d'ailleurs bien ce qui fait en grande partie l'intérêt de cette chasse au trésor: non seulement elle motive à bouger, à marcher, mais elle fait fonctionner notre matière grise!

Un autre atout indéniable est que, généralement, les caches sont placées dans des endroits offrant un intérêt particulier: géographique, naturel, historique, architectural, etc. Ainsi, la plupart d'entre elles permettent de faire des découvertes intéressantes, tant de lieux, d'anecdotes, de légendes et même de réalités historiques ou contemporaines.

Une fois la cache trouvée et la boîte ouverte, il convient d'inscrire dans le «logbook» inclus à l'intérieur son pseudonyme et la date du jour puis de valider cette nouvelle trouvaille sur internet, et de faire ainsi progresser son score.

Souvent, une boîte peut être suffisamment grande pour contenir divers objets, jouets, etc. Les enfants peuvent conserver un de ces objets, à la condition d'en placer un nouveau dans la boîte. Le géocaching permet donc de se familiariser à la notion d'échange et a ainsi un côté éducatif.

Et si nombre de caches se trouvent en site urbain (peut-être d'ailleurs l'une d'entre elles au coin de votre rue), la plupart vont permettre de s'aérer et de se balader au gré d'itinéraires variés. Sans être passionné de marche à pied, on parcourt vite plusieurs kilomètres, sans s'en apercevoir, avec, à la clé, de nombreuses découvertes!

Pour pratiquer cette activité et notamment valider la trouvaille des «caches», il convient de se créer un compte sur geocaching.com puis d'installer l'application du même nom sur son smartphone (pour les utilisateurs du système Android, l'application C:geo est aussi conseillée car elle est plus intuitive et plus facile d'emploi). Cela est gratuit à part si vous décidez d'opter pour la version «premium» qui permet de déceler un plus grand nombre de caches. Pour ne

pas être tributaire d'un mauvais réseau ou de frais importants, il est recommandé de mémoriser chaque cache au préalable, idéalement via wifi.

Article et randonnées ci-après rédigés par Gilbert Carrard, photographe et baliseur pour Vaud Rando (alias Gimaca sur geocaching.com).



Le Crêt de la Neuve



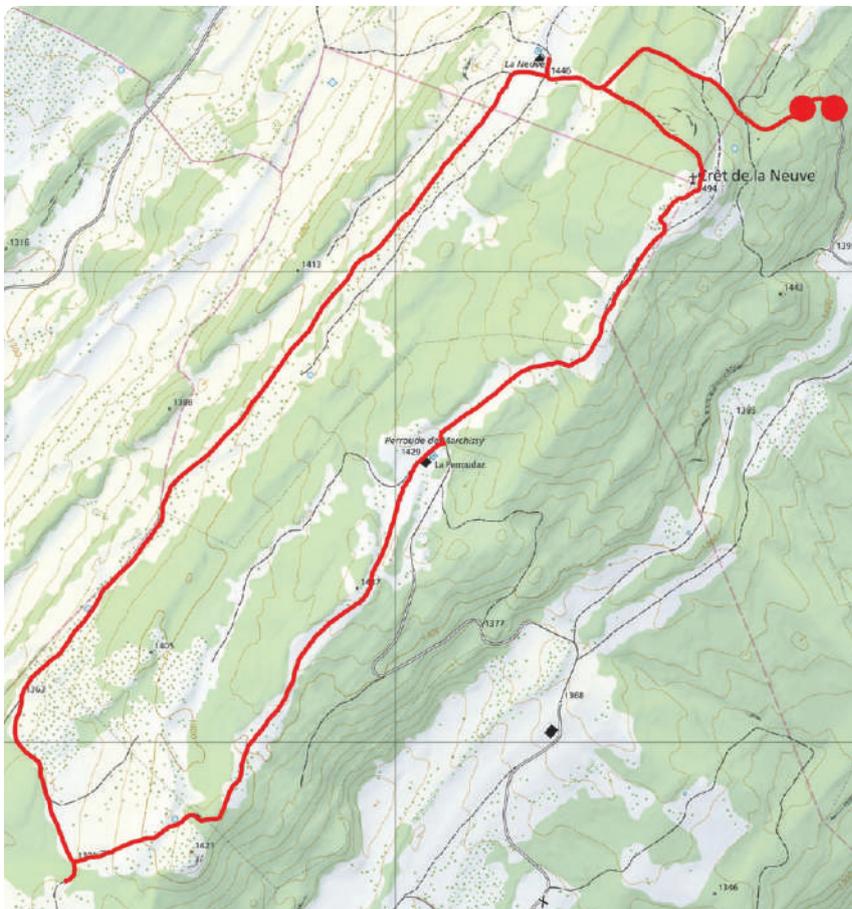
environ
6,5 km



200 m de
dénivelé positif



Altitude maximum:
1490 m

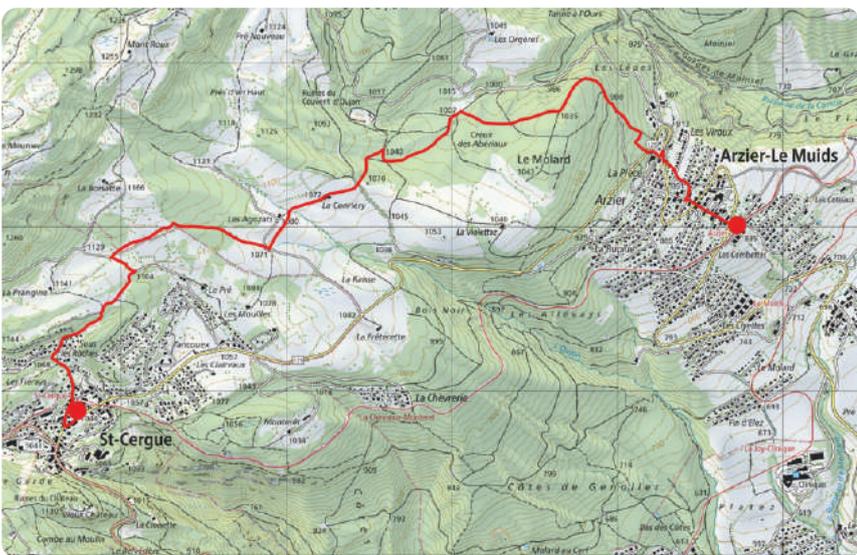


Itinéraire

Située en dessus de Longirod, cette balade permet de découvrir un alpage méconnu et offre une vue panoramique sur les Alpes, le Plateau et le bassin lémanique – vraiment grandiose! Pour y accéder, depuis le village de Longirod, empruntez la direction indiquée pour le stand de tir puis continuez jusqu'au parking terminal, situé à l'orée des alpages. Les sept caches actuellement réparties sur les 6.5 km du parcours proposent une randonnée facile et agréable. Il faut compter entre trois et quatre heures pour la marche, la recherche des caches et, bien sûr, une pause pique-nique. L'accueillante buvette de la Perroude de Marchissy est aussi sur le chemin.



*Retrouvez l'itinéraire
détaillé en scannant
ce QR code.*



Geodaten © swisstopo

De St-Cergue à Arzier



environ **6,5 km**



350 m de dénivelé positif



Altitude maximum: **1125 m**



Itinéraire

Huit caches sont disséminées entre la gare de St-Cergue et celle d'Arzier. Dès le départ de la balade, il convient de suivre la direction de l'itinéraire national dit «des Crêtes du Jura».

Après une trentaine de minutes sur une petite route goudronnée (au trafic quasiment nul) se trouve la première cache. Le sentier devient ensuite idyllique, avec une vue extraordinaire sur le Mont-Blanc. Il est conseillé de faire le détour par le site des ruines du couvent d'Oujon, qui en vaut vraiment la peine. Divers panneaux didactiques sont présents pour en apprendre davantage sur l'histoire de ce lieu. GPS en main, il est ensuite temps de découvrir la sixième cache. Un chemin facile conduit aux suivantes et jusqu'à la gare d'Arzier.



Retrouvez l'itinéraire détaillé en scannant ce QR code.

Le Saut du Day



environ
4 km



180 m de
dénivelé positif



Altitude maximum:
793 m

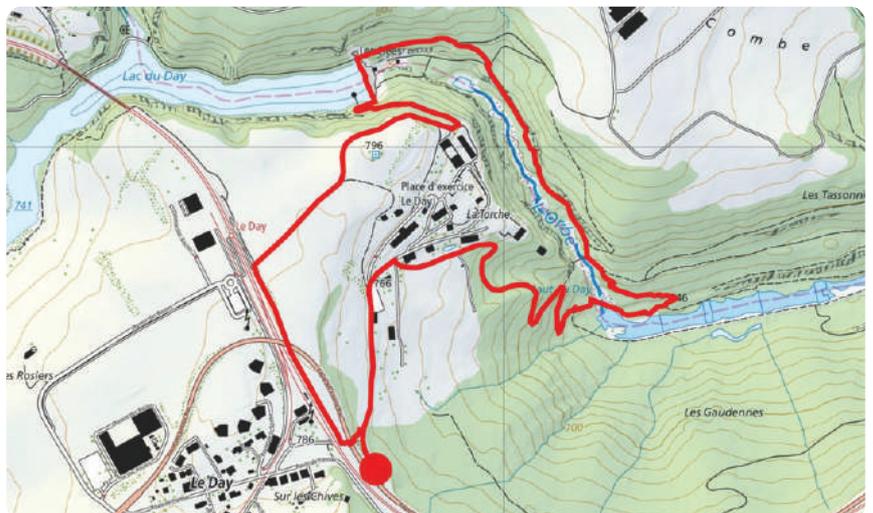
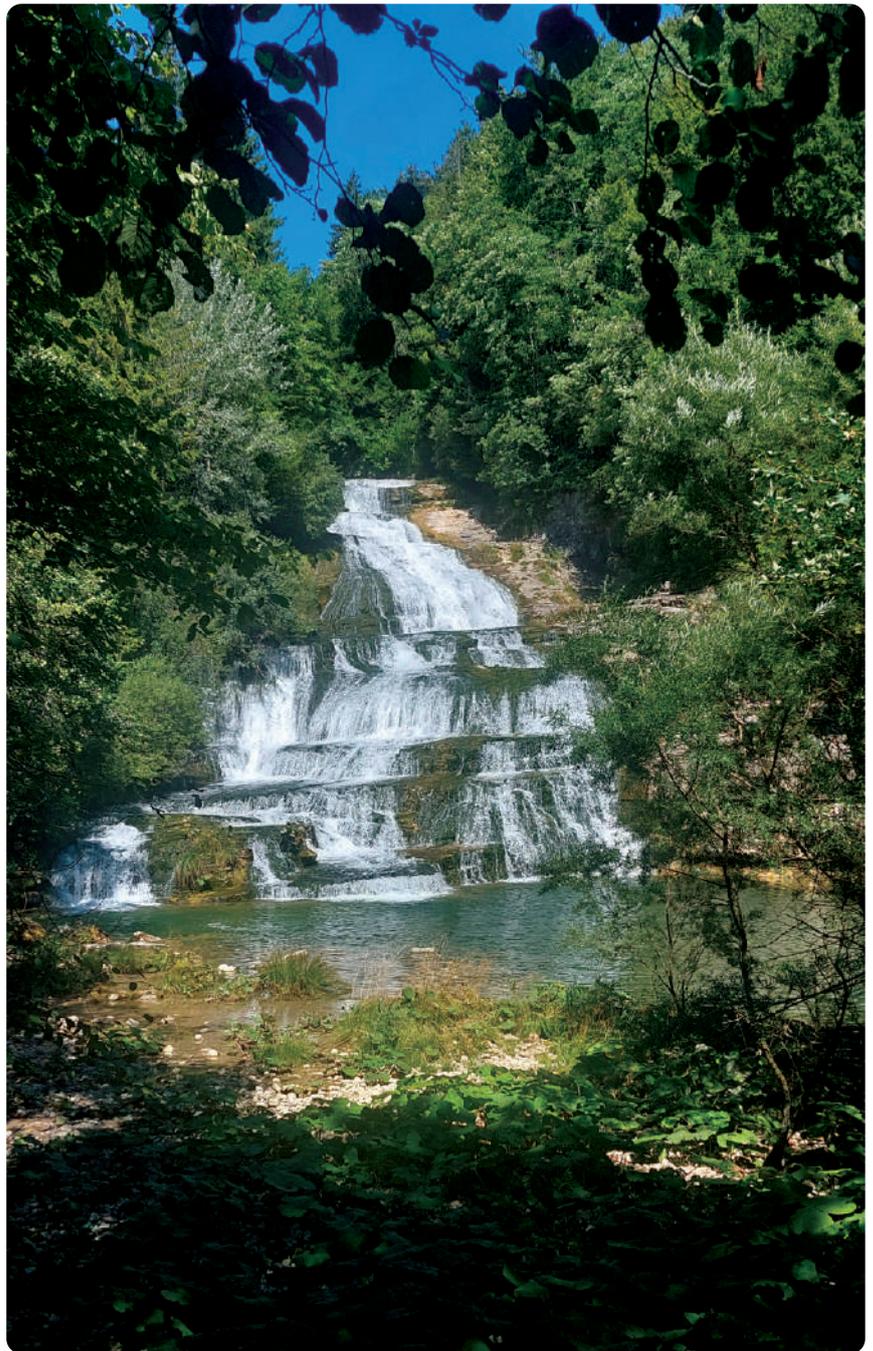
Itinéraire

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore cet endroit, cette balade les surprendra. La cascade dite du «Saut du Day» est exceptionnelle! Les six caches sur les 4 km de la boucle proposée permettent de se plonger dans une ambiance digne des grands parcs naturels américains!

Une suggestion: après avoir traversé la couronne du barrage du Lac du Day, et être remonté au niveau du tracé ferroviaire, faites le petit crochet sur votre droite, afin de découvrir le passage piéton au cœur du viaduc du Day.

Cette randonnée est accessible en transports publics grâce à la nouvelle gare du Day mais il est aussi possible de se stationner dans la courbe menant à la place d'armes locale. C'est d'ailleurs le point de départ qui mène à la première cache.

Retrouvez l'itinéraire
détaillé en scannant
ce QR code.



Le Ramaclé

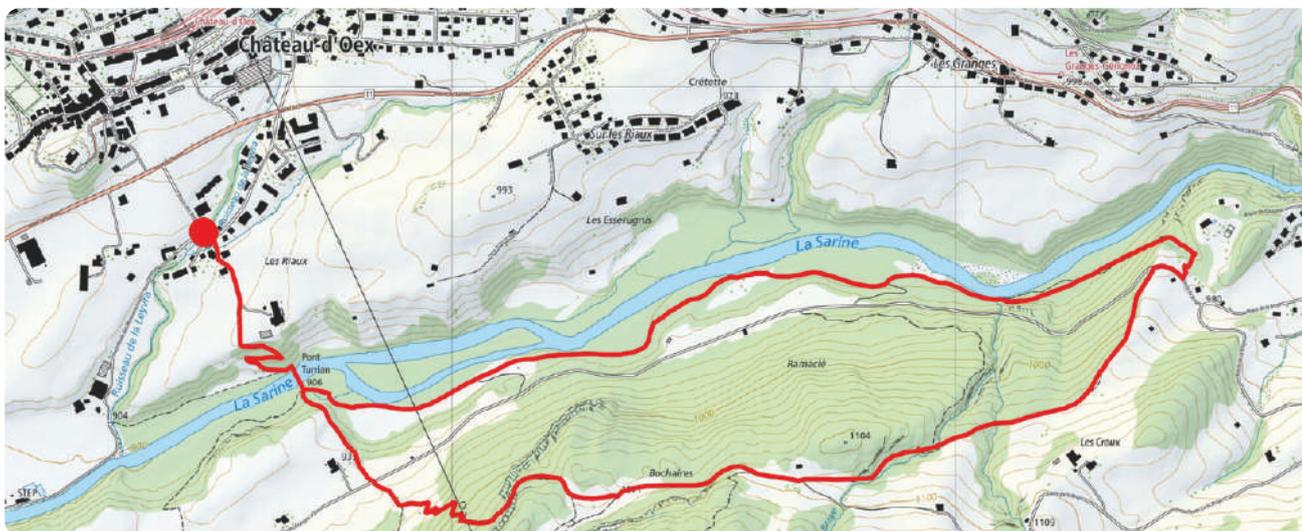
environ
5,5 km



277 m de
dénivelé positif



Altitude maximum:
1095 m



Geodaten © swisstopo

Itinéraire

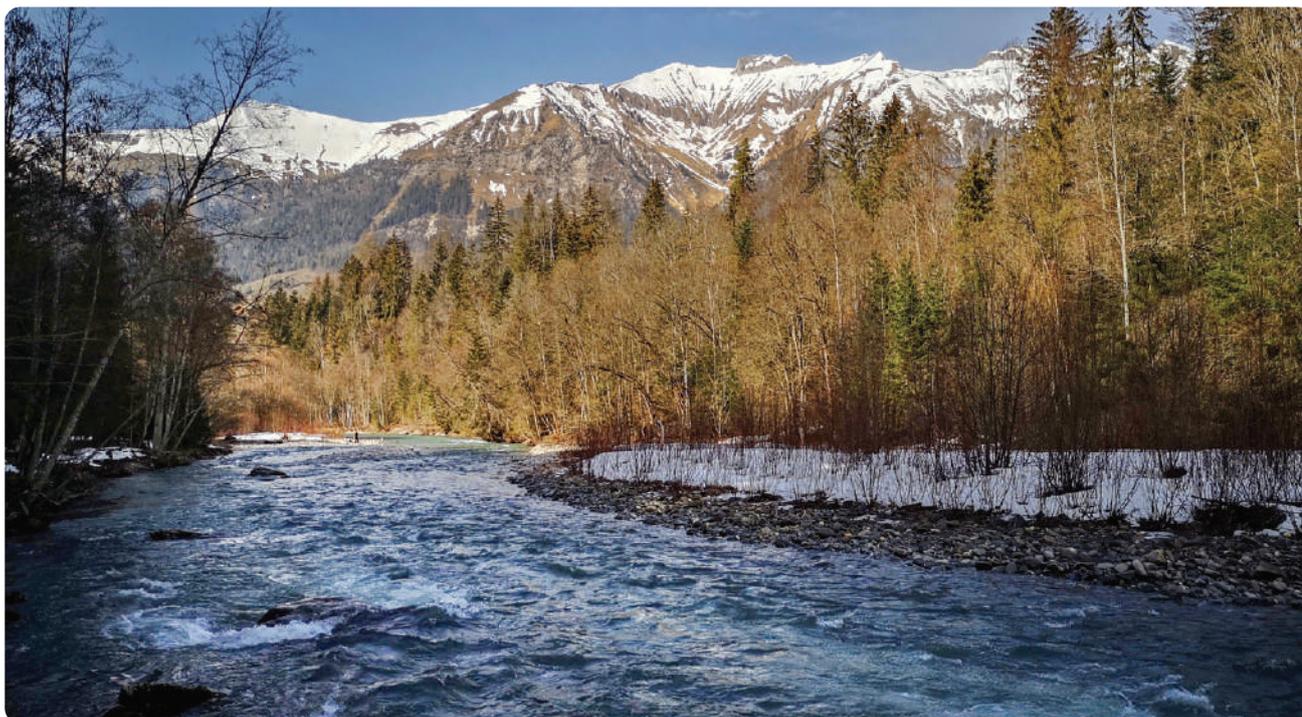
Ce parcours pourrait s'appeler «Au fil de la Sarine» mais son nom a été choisi de par le charme de la cascade que vous découvrirez sur cet itinéraire. Le sentier serpente tranquillement, parallèle à la Sarine, qui coule dans un décor alliant romantisme et environnement

sauvage, avec comme écrin les montagnes du Pays-d'Enhaut, la Pointe de Cray, Pra de Cray, Vanil Carré, etc. Un chemin facile et ombragé d'un peu plus de 5 km permet de découvrir le pont Turrian, la cascade du Ramaclé, la route créée en remerciements aux militaires polonais durant la Seconde Guerre

mondiale et, bien sûr, les sept caches dédiées à cette balade.



Retrouvez l'itinéraire
détaillé en scannant
ce QR code.





Le tour et le sommet du Folly



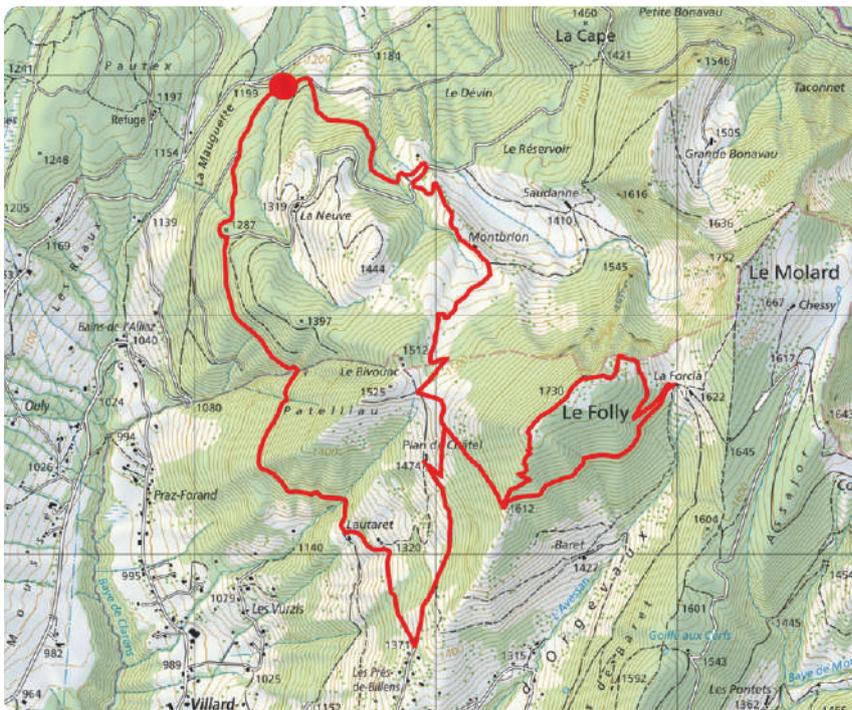
environ
11 km



625 m de
dénivelé positif



Altitude maximum:
1730 m



Itinéraire

Véritable randonnée dans les Préalpes vaudoises, cette balade de près de 11 km est agrémentée de treize caches. Prévoyez une journée entière pour cette escapade dont le terrain est un peu plus exigeant et le dénivelé un peu plus conséquent que les autres parcours présentés ici.

Selon la saison, munissez-vous d'un récipient, avec son couvercle: cela vous permettra de récolter une bonne quantité de myrtilles qui prolifèrent dans une des zones de cette balade, pour la plus grande satisfaction des palais des randonneurs!

L'accès conseillé se situe en-dessus du lieu-dit «Bains-de-l'Alliaz». Il est possible de laisser sa voiture au niveau de la fontaine des Pautex ou, pour réduire un peu le temps de marche, de stationner près de la bifurcation dite des «Trois-Ponts».



Retrouvez l'itinéraire
détailé en scannant
ce QR code.



L'Alpage

 environ
4,5 km

 **302 m** de
dénivelé positif

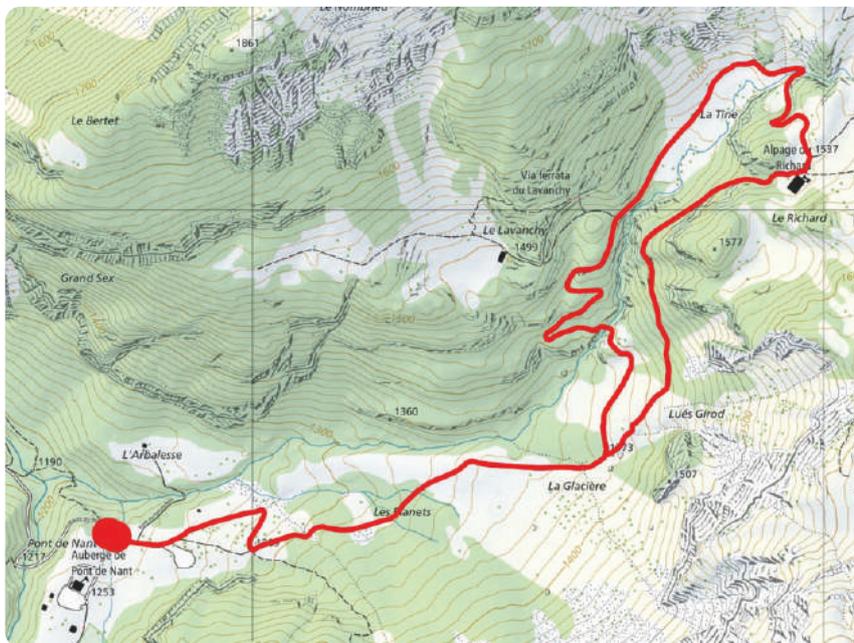
 Altitude maximum:
1536 m

Itinéraire

A la porte des Alpes vaudoises, cette randonnée mène, par de bons sentiers, jusqu'à l'alpage du Chalet Richard. Il s'agit d'une boucle de 4.5 km au départ de Pont-de-Nant, où il est possible de se désaltérer et d'acheter un morceau de fromage local!

Les sept caches disséminées tout au long de cette balade sont faciles d'accès. La quatrième a été posée avec l'assentiment de Sylvain, le maître des lieux! N'ayez donc pas peur de suivre votre GPS...

Retrouvez l'itinéraire
détaillé en scannant
ce QR code.



Geodaten © swisstopo



Ces six parcours cheminent tous sur des sentiers balisés par Vaud Rando et entretenus par les divers services des communes concernées. Même si ces parcours sont faciles et à la portée de tous, ce sont de véritables randonnées qui nécessitent l'équipement habituel (chaussures de marche, eau, en-cas, protection contre la pluie et éventuellement des bâtons de marche).

SOPV/CDPV! La police et son financement? Une histoire de couleurs!

Pour l'usager lambda (de la route ou des « passages cloutés »), le rouge, l'orange et le vert sont les couleurs qui rythment le quotidien de ses déplacements. Mais des « perceptions visuelles toutes personnelles », à géométrie variable s'il se déplace à pied, à deux ou à quatre roues, interfèrent parfois sur son comportement...



Pascal Petter
Secrétaire général
des Polices communales
vaudoises

Cela induit le risque, lors d'un franchissement intempestif non autorisé (à la mauvaise couleur), d'une verbalisation consécutive d'un feu (rouge) brûlé. Et cela sans évoquer une potentielle vitesse excessive pour avoir tenté de passer à l'orange... Verte de rage face au constat, ou au rire jaune pour s'en expliquer (elle avait bien sûr une bonne excuse), la personne prise sur les faits devra quand même bourse délier. Cette contribution « accessoire » aux revenus de la police s'ajoute évidemment aux impôts destinés à financer les nombreuses composantes d'une sécurité publique « de sorte », assurée par le Canton et ses communes que nombre de pays nous envient au demeurant.

De nombreuses nuances de coloris

Et c'est là que d'autres coloris interviennent. Car si les couleurs de la po-

	Gendarme	Policier	ASP
Uniforme	Bleu	Bleu	Gris
Parements	Bleu	Rouge	Bleu foncé ou gris
Employeur	Etat de Vaud, Police cantonale (Polcant)	Ville de Lausanne + 8 associations régionales = 9 polices communales (PolCom)	Polcant + PolCom + certaines communes déléгатrices

lice sont le bleu (gendarme), le rouge (policier) et encore le gris (assistant de sécurité publique – ASP), le grand public, lui, amendé pour un feu rouge ou non, n'en fait en général pas grand cas. Petit récapitulatif avec le tableau ci-dessus.

Dès lors, qu'il s'agisse de bleus ou de rouges qui interpellent, qui viennent au secours d'accidentés ou de personnes en difficultés, c'est de la sécurité du public dont il est question; pas de la couleur de celles et ceux qui la lui garantissent. En revanche, en termes d'organisation et de financement (facture policière), ces différences de teintes sont de taille entre les communes et le Canton.

Qui paie quoi finalement et à quand la vie en rose?

Le cadre étant ainsi posé, il convient d'emblée de rappeler que la facture policière actuelle, née de la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) de 2012, est fortement remise en question depuis. En effet, les communes qui financent cette facture le font en fonction de leur capacité contributive. Une commune dite « aisée » paiera plus cher l'action de la police qu'une commune moins dotée en termes de revenus fiscaux. C'est comme si le prix du pain dépendait de vos revenus. La facture policière se devait donc de faire amende honorable et d'être réexaminée; c'est le

MASSON
& CIE SA



**MATÉRIAUX
CARRELAGE
AMÉNAGEMENTS
EXTÉRIEURS
QUINCAILLERIE**

Retrouvez-nous sur www.masson.ch

mandat que le Conseil cantonal de sécurité (CCS) a donné à un groupe de travail (GT Finances) pour la rendre plus compatible avec la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Les travaux du groupe technique ont consisté en une analyse exhaustive, et a posteriori sur l'année 2019, de la réalité de l'action de la police cantonale dans les différents territoires du canton et à l'évaluation des ressources nécessaires pour remplir ces différentes missions. En fonction de ces analyses, une nouvelle clé de répartition entre le travail réalisé dans des territoires avec police communale ou sans a pu être proposée. Une évaluation globale des frais supportés par les comptes cantonaux pour ces missions générales de police a mené à un chiffre supérieur de plusieurs millions au montant actuellement supporté par les communes.

Une facture policière haute en couleur

En résumé, la facture policière vaudoise actuelle, d'environ CHF 70 millions, est payée à la fois par les communes disposant d'une police communale et par celles dites «délégatrices» dont la sécurité est assurée par le Canton (gendarmerie). Ces CHF 70 millions se répartissent actuellement comme suit:

- A charge des communes délégatrices (selon la population, mais à raison de 2 points d'impôts au maximum): CHF 23.4 millions
- Le solde (facture résiduelle qui correspond aux 67% du montant) par l'ensemble des communes selon une répartition proportionnelle à leur capacité contributive: CHF 46.6 millions.

Les communes disposant d'une police communale, qu'elles financent de leurs propres deniers, s'acquittent donc, en plus, d'une participation importante au «solde» commun. S'estimant lésées, elles appelaient de leurs vœux, depuis plusieurs années, une redéfinition de la «douloureuse» entre toutes les communes.

Cet appel a été entendu et, suite au préavis positif du travail réalisé par le groupe technique et l'adoption d'une proposition de clé de répartition par le CCS, le Conseil d'Etat, l'UCV et l'AdCV

ont rendu leur verdict, dans le cadre de l'accord sur les bases d'une nouvelle péréquation intercommunale, le 30 mars dernier. Sans revenir sur les détails de la NPIV, relevons que le nouveau mode de calcul de la facture policière entrerait en force le 1^{er} janvier 2025, sous réserve des validations utiles des associations de communes et du Grand Conseil.

Il s'articulerait comme suit selon les chiffres 2022:

Total de la facture policière: CHF 71 millions (tenant compte d'une adaptation annuelle de 1.5%) répartie à raison de:

- 65% à la charge des communes délégatrices (avec à la clé, le cas échéant pondérée, une répartition selon des critères liés à la population): CHF 46.15 millions
- 35% entre toutes les communes selon leur population: CHF 24.85 millions.

ception faite toutefois à la police de l'Ouest lausannois REGIO où elles sont maintenues), la volonté de poursuivre cette collaboration s'est concrétisée par une harmonisation des pratiques. Elle concerne notamment le recrutement des nouvelles et nouveaux policier-ères, la formation continue, les outils informatiques ainsi que les procédures et échanges, outre la création, souhaitée au niveau politique, de la nouvelle Centrale Vaudoise Police (CVP) (appels au 117) qui accueille depuis mars 2022 la Police cantonale et la Police municipale de Lausanne.

Ainsi, le Canton et les communes vaudoises vivent depuis peu une période «extra» ordinaire faite de nouvelles synergies dans le respect des identités et des financements de chacune des parties engagées dans la sécurité publique. Et là, les voyants sont déjà au vert! ■



«Pointe (blanche) de l'iceberg» dans la NPIV, la nouvelle facture policière devrait se fondre dans la réforme de l'entier des systèmes péréquatifs. Affaire à suivre donc, en espérant que les voyants financiers, pour la grande majorité des communes vaudoises, passeront désormais de l'orange au vert.

Ce qui rythme le quotidien dans l'intervalle, au niveau opérationnel

Déjà évoquée dans *Point CommUNE!*, c'est bien sûr de la collaboration renforcée entre l'ensemble des Corps qu'il s'agit, tous parements confondus: une collaboration née de la pandémie et poursuivie depuis dans le contexte de l'Evolution du paysage policier vaudois à l'horizon 2030 (EVOPOL). Malgré la suspension le 1^{er} mai 2023 des patrouilles mixtes, nées de la période Covid (ex-

Présence des Polices communales vaudoises à la journée d'information sur les métiers de la police, le 18 mars 2023, à l'Académie de police de Savatan.

ASCCGV! Formation sur l'archivage des documents du Conseil: une première

Les séances de formation en présentiel suivies d'une collation offrent un cadre propice aux échanges d'expériences. L'interactivité entre l'archiviste Mathias Walter et les participant-es a mis en lumière les bonnes pratiques de l'archivage au quotidien.



Anne Devaux
Membre du comité
de l'ASCCGV

«Je suis venu parce que je me rends compte que je ne connais pas le cadre légal de l'archivage. Quels sont les documents originaux et combien de copies doivent être impérativement signées, y a-t-il des documents qui n'ont pas besoin d'être signés et encore d'autres questions que je me pose», témoigne Aurèle

Etchegaray, secrétaire du Conseil général de Vufflens-le-Château depuis 2015. Ses propos résument bien la forte demande des secrétaires de Conseil concernant l'archivage. Pour y répondre, le comité de l'ASCCGV a organisé deux séances sur ce thème dans le courant du mois de mars qui se sont déroulées à Yverdon-les-Bains et à Chavannes-près-Renens. Animées par l'archiviste du Canton, responsable des relations avec les communes, Mathias Walter, elles ont rencontré un vif succès. Des secrétaires, y compris en poste de

longue date, ont exprimé leur besoin d'augmenter l'état de leurs connaissances et de leurs compétences dans ce domaine, ou a minima de les confirmer.

Cadre général versus particularités communales

Mathias Walter le reconnaît, «les informations concernant l'archivage des Conseils communaux et généraux sont disséminées entre différentes sources légales et réglementaires». Les règlements-types, d'une part pour les Conseils communaux,

fidinter

expérience et confiance depuis 1918

Comptabilité • Révision • Conseil d'entreprise et fiscal • Mandats fiduciaires

Spécialiste de l'audit des comptes annuels de communes et associations intercommunales

Vos contacts pour un premier entretien :

Maxime Despont
Expert-comptable diplômé, associé
maxime.despont@fidinter.ch

Gérald Balimann
Expert-comptable diplômé, associé
gerald.balimann@fidinter.ch

Rue des Fontenailles 16 • 1007 Lausanne • 021 614 61 61 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch



FIDUCIAIRE | SUISSE



Bon à savoir

La présentation de la formation sur l'archivage est disponible pour tous les membres de l'ASCCGV sur le site internet de l'association: ascgv.ch. En cas de doute, il est toujours possible de s'adresser directement aux archives cantonales vaudoises: info.acv@vd.ch. L'ASCCGV est également là pour répondre aux questions ainsi que les préfectures de district.

d'autre part pour les Conseils généraux, disponibles sur le site du Canton, disposent dans des termes identiques ce qui a trait aux archives. Dans les faits, les habitudes communales prennent le dessus. Les interventions des secrétaires ont souligné qu'en matière d'archivage comme dans bien d'autres domaines dans le poste qu'ils et elles occupent, le savoir-faire se développe dans la continuité des usages transmis comme un passage de relais. Cette réalité a motivé Françoise Palpacuer, secrétaire du Conseil communal de Denges depuis 2011, à s'inscrire à la formation. «Je m'occupe des archives sans jamais avoir eu la certitude que je respecte bien toutes les règles. J'applique les procédures que les anciennes secrétaires suivaient en fonction des connaissances qui m'ont été transmises, mais est-ce que la transmission est juste? La formation est l'occasion de m'en assurer.» A la fin de la séance, elle était satisfaite. «Maintenant je sais que je fais les choses correctement.»

L'épreuve du tri

Autre avantage du présentiel, les exercices utiles et ludiques qui permettent de mettre en pratique et mieux mémoriser les principes directeurs de la conservation et du tri des archives du Conseil. «Les archivistes jettent beaucoup plus qu'on ne l'imagine», a souligné Mathias Walter. Il avait ainsi concocté une séquence quiz sur la bonne utilisation du papier de corbeille. Cette partie de la formation était la principale raison qui a incité Françoise Redaelli, secrétaire du Conseil général de Bremblens, à y assister: «J'ai fait du rangement à Noël et je suis venue suivre ce cours parce que je ne sais pas ce que je peux éliminer ou pas.» Cependant, au regard du nombre et de la diversité des documents traités par les secrétaires, l'archiviste du Canton conseille de se reporter au calendrier de conservation des archives communales vaudoises. Cet outil précieux et précis apporte les réponses nécessaires, il est disponible sur vd.ch (sous Etat, Droit, Finances / Archives cantonales).

Les supports de conservation

Papier ou numérique? Une question récurrente et très actuelle qui se pose dans toutes les communes. Là encore, tout dépend du temps de conservation légale dans lequel s'inscrivent les documents à archiver. A la fin de chaque législature, les documents tels que procès-verbaux, rapports de commission, préavis qui entrent dans la catégorie de conservation illimitée doivent être reliés. Afin de les garantir contre les attaques du temps, les archives cantonales conseillent l'utilisation du papier longue conservation ISO 9706. En effet, «les archives imprimées sur du papier ordinaire risquent une détérioration beaucoup plus rapide», a précisé Mathias Walter. Concernant l'utilisation de fourres plastifiées utilisées dans le classement au quotidien, si le papier et l'encre se dégradent, le risque de coller au plastique n'est pas exclu. Quant aux supports électroniques, l'archiviste a attiré l'attention sur leur diversité, l'évolution des formats et les risques d'obsolescence rapide. ■

A vos agendas!

L'ASCCGV organise une formation sur la prise de procès-verbal qui sera suivie d'une collation. Elle aura lieu à Gland le **21 juin** de 18h à 21h (Salle communale, Grand-Rue 38) et à Montreux le 28 juin aux mêmes horaires (Aula du collège de Montreux, rue de la Gare 33). Intervenante: Mme Isabelle Inzerilli (sinventer.ch).

Dans le cadre du passage au bulletin unique, la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) propose une démonstration du processus global réservée uniquement aux communes déjà équipées d'un scanner le **29 juin** de 18h à 20h, à Morges (Salle Beausobre).

En vue des élections fédérales du 22 octobre 2023, l'ASCCGV se joindra au bureau électoral cantonal pour les **formations Votelec** proposées par la DGAIC dans tout le canton. Toutes les informations et formulaires d'inscription aux formations en présentiel et en ligne sont disponibles en scannant ce QR code.





Vaud du ciel

Depuis maintenant deux ans, cette rubrique vous fait voyager à travers le canton, à différentes époques, grâce à des photos historiques et plus récentes du territoire vaudois. Chaque numéro met en exergue un district, à travers une de ses communes. Cette rubrique se clôt avec le district de la Broye-Vully et la commune de Moudon.

Tous nos remerciements à Jean-Michel Zellweger qui nous a permis de mettre sur pied cette rubrique. Son projet «Vaud du ciel» (vaud-du-ciel.ch) montre, en trois tomes, l'évolution du paysage à travers les années. L'ouvrage est l'œuvre de deux auteurs, à savoir Jean-Michel Zellweger et Jean-Pierre Dewarrat.

1954





2015

Commune de Moudon

Moudon est située au confluent de la Broye et de la Mérine et est construite entre l'imposante église St-Etienne, la deuxième plus grande église paroissiale du canton après la cathédrale de Lausanne, dans la «Ville-Basse», et le château seigneurial dominant la «Ville-Haute».

En 1954 (date de la photo en noir et blanc), Moudon était le chef-lieu du district éponyme. Le district de Moudon disparut le 1^{er} janvier 2008 suite à la réorganisation territoriale du canton. Les communes qui le composaient sont désormais réparties entre le district du Gros-de-Vaud et celui de la Broye-Vully.

Tout en haut à gauche des deux photos, on distingue l'école d'agriculture de Grange-Verney, inaugurée en 1951. Sur la photo ancienne, on retrouve, au nord de la gare, les anciens bâtiments de la «Fonderie de Moudon». Sur la photo récente, on repère la route de Berne qui n'était pas encore construite en 1954, celle-ci ayant vu le jour en 1964.

Entre ces deux photos, la commune s'est considérablement agrandie et étendue, avec une nouvelle zone industrielle au sud et des immeubles locatifs et villas individuelles en nombre plus important. Moudon séduit notamment par sa situation géographique. Au centre de la Suisse romande, elle est idéalement située à la jonction de l'arc lémanique et du Plateau et s'épanouit dans un écrin de verdure depuis près de 2000 ans. Sa population est ainsi passée d'environ 2500 habitants dans les années 50 à environ 6200 à ce jour.

Agenda UCV

<p>COMITÉ DE L'UCV</p> <p>Vendredi 9 juin 18h00 Chapelle-sur-Moudon</p> <p>Mercredi 28 juin 7h30 Savigny</p> <p>Mercredi 23 août 7h30 Savigny</p>	<p>CONSEIL DES 50</p> <p>Jeu­di 29 juin 14h00 Saint-George</p>	<p>GROUPE DES VILLES</p> <p>Mardi 3 octobre 7h30 Lausanne</p>	<p>GROUPE BOURGS ET VILLAGES</p> <p>Mercredi 4 octobre 14h00 Veytaux</p>	<p>AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES</p> <p>Samedi 10 juin Chapelle-sur-Moudon</p> <p>AG EXTRA-ORDINAIRE</p> <p>Mardi 27 juin 18h00 Crissier</p>
---	--	---	--	---

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur ucv.ch/agenda

Agenda associations

<p>AVSM</p> <p>Vendredi 6 octobre 2023 Assemblée générale Trélex</p>	<p>AVDCH</p> <p>Mercredi 17 novembre 2023 Assemblée générale Leysin</p>	<p>ACVBC</p> <p>Vendredi 26 avril 2024 (pas d'AG en 2023) Assemblée générale Crissier</p>	<p>ASCCGV</p> <p>Mercredi 27 septembre 2023 Assemblée générale Lonay</p>	<p>AVIATCO</p> <p>22 et 23 septembre Journée technique et voyage du 40^e anniversaire Lieu à définir</p>	<p>SOPV</p> <p>Vendredi 30 juin 2023 Assemblée générale Saint-Sulpice</p>	<p>CDPV</p> <p>Vendredi 16 juin 2023 Assemblée générale Ollon</p>
--	---	---	--	--	---	---

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élu-es, cadres et employé-es communaux sur ucv.ch/formations

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via conseils@ucv.ch ou au **021 557 81 30**.

Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale*.

Disponible sur ucv.ch/manuel



UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

linkedin.com/company/ucv



**LIAUDET PIAL
RÉHABILITATION**

RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



AVANT



APRÈS



Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** www.liaudet-pial.ch

CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY



Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille



Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz Féchy

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz rouge

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl.

Rosé La Crausaline

Pinot Noir CHF 45.00

Prix du carton

CHF132.00

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s)
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom :

Prénom :

Rue :

NP/lieu :

Tél.

Signature :

Prix valables jusqu'au 31.12.23

PC

Démolition-Reconstruction

Ouchy II



- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

Bien construire pour le bien-habiter

Visionnez le film
du 100^e anniversaire
de la SCHL!



100^e
SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION LAUSANNE

www.schl.ch